

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 10 AVRIL 2025 // N°1048 // PRIX 20 DA



SAHARA OCCIDENTAL

L'ALGÉRIE DÉPLORE LA POSITION DES ÉTATS-UNIS



L'Algérie a pris acte de cette prise de position, tout en exprimant son désaveu. Elle regrette la confirmation de cette position de la part d'un membre permanent du Conseil de sécurité dont il est normalement attendu qu'il témoigne d'un respect de la légalité internationale de manière générale et des résolutions du Conseil de sécurité de manière particulière.

Lire en page 3

À L'INITIATIVE DE L'ALGÉRIE ET DE LA SOMALIE

UNE SESSION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PRÉVUE AUJOURD'HUI

ELLE SE DÉPLOIE EN AFRIQUE

AIR ALGÉRIE PREND SON ENVOL



ELLE TRAVAILLE À UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

L'ALGÉRIE VEUT VALORISER SON POTENTIEL EN LITHIUM

La transformation du lithium algérien a été au centre de discussions en mars dernier entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et des représentants d'une entreprise chinoise basée aux États-Unis, Austroid Corporation.

L'Italie, principal client du gaz algérien

Dans son dernier rapport, le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) indique que «l'Italie demeure le principal client du gaz algérien, bénéficiant d'une augmentation notable des livraisons grâce aux infrastructures fiables et performantes du pays». Les exportations vers l'Espagne ont également connu une hausse. Mais les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien marquent une baisse en février 2025, «principalement en raison de travaux de maintenance planifiés à l'usine de Skikda», souligne le rapport. Cette installation, qui est l'une des plus importantes unités de liquéfaction du pays, a temporairement réduit sa capacité d'exportation pour permettre des améliorations techniques visant à renforcer sa fiabilité à long terme. Malgré cette diminution temporaire, ajoute le rapport, «l'Algérie conserve une position forte sur le marché mondial du GNL, grâce à une production annuelle robuste et des investissements stratégiques dans ses capacités de liquéfaction». Le pays, rappelle le même rapport, «produit actuellement plus de 104 milliards de mètres cubes de gaz par an et dispose d'une capacité de liquéfaction de 30 millions de tonnes». Des projets sont également en cours pour moderniser les installations existantes et augmenter leur rendement. L'Algérie prévoit par ailleurs d'intensifier ses efforts pour attirer des investissements étrangers dans le secteur énergétique. En octobre prochain, Alnft lancera son deuxième cycle d'octroi de licences pétrolières et gazières, proposant entre quatre et six blocs d'exploration aux investisseurs internationaux. Ce programme s'inscrit dans une série de cinq cycles prévus jusqu'en 2028, visant à stimuler la production nationale tout en renforçant la compétitivité du secteur énergétique national. Lors du premier cycle lancé en octobre 2024, faut-il rappeler, six blocs avaient été proposés et avaient suscité un intérêt marqué parmi les entreprises internationales.

ELLE TRAVAILLE À UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

L'Algérie veut valoriser son potentiel en Lithium

Le chercheur et scientifique algérien le Pr Karim Zaghib, a été reçu mardi par le président Abdelmadjid Tebboune, qui lui a renouvelé la confiance des plus hautes autorités du pays pour la mise en place en Algérie de projets liés à cette nouvelle filière industrielle.

Merouane Korsou

L'Algérie est à fond sur les nouvelles technologies, la production et l'exploitation de sources d'énergie propres et, surtout, le développement des énormes potentialités du lithium et globalement des gisements de terres rares. C'est dans cette perspective que le chercheur et scientifique algérien le Pr Karim Zaghib, a été reçu mardi par le président Abdelmadjid Tebboune, qui lui a renouvelé la confiance des plus hautes autorités du pays pour la mise en place en Algérie de projets liés à cette nouvelle filière industrielle, dont les batteries pour voitures. Au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune, le Pr Karim Zaghib a évoqué les perspectives prometteuses pour le développement de la filière lithium en Algérie à travers la création d'un tissu industriel permettant de fabriquer localement des batteries alimentées par ce minéral. Il a expliqué que le président de la République avait écouté ses propositions



Le chercheur et scientifique algérien le Pr Karim Zaghib

concernant les moyens à même de permettre de développer la filière lithium et de fabriquer ce type de batteries, à travers "une exploitation optimale des mines de lithium, de fer et de phosphate". Le Pr Zaghib a en outre indiqué qu'un travail était en cours, en coordination avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables et le groupe Sonarem, pour "la production, dans un premier temps, de l'acide phosphorique, avant la production de batteries lithium", précisant que la filière lithium en Algérie "peut générer plus de 50 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects". Il a également parlé des "grandes potentialités dont dispose l'Algérie dans ce domaine" en plus de ses cadres et de ses jeunes compétences, indiquant que le président de la République avait exprimé son soutien aux efforts en faveur du développement de cette

filière en Algérie. Le scientifique, qui compte quelque 1000 brevets, et qui a participé grandement au développement de la filière des batteries au lithium au Canada, est aujourd'hui disposé à le faire pour son pays. Dimanche dernier, il a été reçu par le ministre de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, et le lendemain, il a expliqué à la radio nationale ses ambitions et le potentiel algérien dans l'exploitation et la transformation du lithium. L'Algérie a «l'écosystème» nécessaire pour asseoir une industrie de la batterie, a-t-il dit, avant de prévenir que l'exportation à l'état brut du lithium, «c'est interdit, c'est une ligne rouge pour moi». «On n'exporte pas notre pierre, il faut la transformer, cette pierre», a mis en avant le Pr Zaghib, suggérant de réfléchir dès maintenant à l'ouverture d'une «école de la batterie et de transformation des minéraux critiques». La transformation du lithium

algérien a été au centre de discussions en mars dernier entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et des représentants d'une entreprise chinoise basée aux États-Unis, Austroid Corporation. «La technologie pour faire la transformation du lithium n'est pas compliquée», a assuré Karim Zaghib selon lequel une telle industrie «va positionner l'Algérie comme un producteur potentiel dans les prochaines années». En outre, l'Algérie possède des terres rares et, préconise-t-il, il lui faut un «plan stratégique pour l'accélération de la transformation du lithium et des métaux rares.» Le Pr Karim Zaghib est en fait chargé de mettre en place et de piloter l'équipe qui prendra en charge le projet. «Les portes sont ouvertes, je remercie le président de la République (...) Il y a une volonté», souligne-t-il.

M. K.

ELLE SE DÉPLOIE EN AFRIQUE

Air Algérie prend son envol

La compagnie nationale, Air Algérie, a engagé une véritable stratégie offensive sur le marché africain. Dans un entretien au site Afrik.com, son P-DG, Hamza Benhamouda, détaille son plan. Il souligne ainsi que l'Afrique, qui représente 20 % de la population mondiale, ne pèse que 2% du trafic passagers international. Évidemment, cela révèle un potentiel de croissance «considérable».

Et Air Algérie ne devrait pas laisser filer cette opportunité, appelée à jouer un rôle moteur dans la structuration et l'expansion du transport aérien africain. Disposant d'un hub à l'aéroport international d'Alger, elle a les capacités de pouvoir le faire. Et Hamza Benhamouda de relever : «Géographiquement, Alger est un hub naturel pour l'Afrique. Depuis la

capitale algérienne, la majorité des grandes destinations mondiales en Asie, en Amérique du Nord ou du Sud sont accessibles en moins de douze heures de vol, ce qui correspond parfaitement au rayon d'action de nos avions long-courriers».

En outre, la localisation d'Alger est un «atout stratégique» pour la compagnie nationale. Situé au carrefour entre les continents, l'aéroport Houari Boumediene «permet d'envisager une connectivité optimisée pour les flux de passagers africains», comme le met en avant son P-dg. «C'est, poursuit-il, un avantage géographique qu'Air Algérie entend pleinement exploiter dans sa stratégie de croissance», en précisant que l'un des concurrents de la Royal Air Maroc en

Afrique a enregistré une croissance de 34 % du trafic passagers entre 2019 et 2024.»

Il souligne également que sur le continent africain, les «coûts d'exploitation restent parmi les plus élevés au monde», ce qui «limite la demande en transport aérien». Aussi, Air Algérie mise, selon son PDG sur une «politique commerciale offensive, avec un bon rapport qualité/prix». Il fait savoir que «les tarifs pratiqués et la politique bagages sont pensés pour séduire une clientèle plus large».

Dans sa stratégie africaine, le hub de l'aéroport d'Alger devrait lui permettre de «concurrer les vols directs entre capitales africaines et européennes», en y intégrant «des tarifs compétitifs avec

des temps de correspondance réduits au départ d'Alger», a ajouté Hamza Benhamouda. Il est utile de rappeler qu'Air Algérie travaille aujourd'hui à renforcer sa flotte avec l'acquisition en juin prochain un des seize nouveaux appareils qu'elle avait commandés en 2023 à Boeing et Airbus. Hamza Benhamouda qui a été nommé en février 2024 à la tête de la troisième plus grande compagnie aérienne africaine en nombre de passagers transportés. L'un des résultats les plus marquants de l'année 2024 est sans aucun doute l'augmentation de 10% du nombre de passagers transportés par Air Algérie, atteignant ainsi un total impressionnant de 7 millions de voyageurs.

Y.B.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie déplore la position des États-Unis

«L'Algérie regrette la confirmation de cette position de la part d'un membre permanent du Conseil de sécurité dont il est normalement attendu qu'il témoigne d'un respect de la légalité internationale de manière générale et des résolutions du Conseil de sécurité de manière particulière.»



Aïda Mouni

L'Algérie a exprimé, hier, son regret après la réaffirmation par les États-Unis de leur soutien au prétendu plan d'autonomie proposé par le Maroc dans le cadre du conflit du Sahara occidental. Cette position a été confirmée par le département d'État américain, qui considère ce plan comme «la seule solution» au différend territorial.

Dans un communiqué diffusé par le ministère des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des affaires africaines, l'Algérie a pris acte de cette prise de position, tout en exprimant son désaveu. «L'Algérie a pris connaissance de la réaffirmation par le Département d'État de la position des États-Unis d'Amérique considérant

le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme la seule solution au conflit du Sahara occidental», peut-on lire dans le texte. L'Algérie dénonce également l'alignement des États-Unis sur cette position, soulignant que cette confirmation ne respecte pas les principes fondamentaux du droit international. Le communiqué précise que «l'Algérie regrette la confirmation de cette position de la part d'un membre permanent du Conseil de sécurité dont il est normalement attendu qu'il témoigne d'un respect de la légalité internationale de manière générale et des résolutions du Conseil de sécurité de manière particulière». Le ministère algérien rappelle que la question du Sahara occidental demeure un dos-

sier de décolonisation en suspens. Selon le droit international, le territoire du Sahara occidental reste non autonome et le peuple sahraoui conserve son droit à l'autodétermination. «La question du Sahara occidental relève fondamentalement d'un processus de décolonisation inachevé et d'un droit à l'autodétermination inaccompli», affirme le communiqué. Il rappelle aussi que le Sahara occidental est «un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations unies» et que «le peuple de ce territoire demeure titulaire du droit de disposer de lui-même tel que consacré par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux». Dans ce contexte, l'Al-

gérie insiste sur le fait qu'une solution en dehors du cadre établi par les Nations unies ne peut pas contribuer à la résolution du conflit. «S'inscrire en dehors de ce cadre ne sert pas la cause du règlement de ce conflit, tout comme il n'altère en rien ses données fondamentales telles que reconnues par l'Organisation des Nations unies et ses principaux organes, dont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de justice», conclut le communiqué. L'Algérie réaffirme ainsi sa position de principe en faveur d'une solution politique négociée et conforme au droit international, un principe qu'elle considère comme essentiel pour parvenir à une paix durable dans la région du Sahara occidental. A. M.

LE GOUVERNEMENT SAHRAOUI RÉAGIT À LA POSITION AMÉRICAINE

Il la qualifie de «soutien manifeste aux propositions expansionnistes du Maroc»

Samy T.

Le gouvernement sahraoui a exprimé son «profond regret» après que l'administration américaine a réaffirmé son soutien au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères sahraoui a qualifié cette position de «soutien manifeste aux propositions expansionnistes du Maroc contre la République sahraouie», soulignant que cela allait à l'encontre de la légitimité internationale. «Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, du Conseil de sécurité, ainsi que les décisions rendues par des tribunaux internationaux, africains et européens, ne reconnaissent aucune souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et confirment toutes la nature juridique de la question du Sahara occidental comme étant une question de décolonisation», a précisé le ministère sahraoui. Le gouvernement rappelle que la question du Sahara occidental est un processus de décolonisation inachevé, qui relève du

droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Le communiqué a également souligné le rejet par la partie sahraouie de toute tentative de lier cette question à d'autres enjeux géopolitiques. «La partie sahraouie rejette toute tentative de lier ou d'échanger la question du Sahara occidental, en tant que question de décolonisation, avec des positions ou des alliances concernant d'autres dossiers», indique le texte. Le gouvernement sahraoui réaffirme que seule la légitimité internationale, fondée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, peut offrir une solution juste et durable au conflit. Par ailleurs, le ministère a rappelé que les tentatives d'imposer des solutions contraires aux décisions internationales ont échoué pendant cinq décennies de conflit. «Il est apparu au cours de ces cinq décennies de conflit, en raison de l'agression marocaine contre le peuple sahraoui, que toutes les tentatives d'imposer des solutions en dehors des décisions de la légitimité internationale ont échoué», précise le communiqué. Le gouvernement sahraoui a égale-

ment exprimé ses préoccupations quant à l'impact de la position américaine sur le processus de paix. «Le soutien public et explicite à l'occupation marocaine illégale pourrait compromettre le rôle actuel de l'administration américaine dans le processus de paix supervisé par les Nations unies au Sahara occidental, la transformant ainsi d'un acteur perçu comme un facilitateur impartial en un parti au conflit», a souligné le ministère. Le gouvernement sahraoui a conclu en réaffirmant son engagement en faveur d'une solution pacifique fondée sur la légitimité internationale et le respect des droits du peuple sahraoui. «La partie sahraouie réaffirme son engagement pour une paix juste fondée sur la légitimité internationale et pour de véritables négociations qui ne légitiment pas l'occupation illégale et les diktats, mais qui respectent la volonté du peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté totale sur son territoire», a conclu le communiqué. S. T.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Lorsque le droit international est ignoré

PAR: AÏDA MOUNI

En réaffirmant son soutien au prétendu plan d'autonomie marocain, présenté comme «la seule solution» au conflit du Sahara occidental, l'administration américaine prend une position qui soulève de vives réactions à Alger et à El-Ayoune. Loin de se réduire à une simple déclaration diplomatique, cette posture engage des responsabilités lourdes au regard du droit international, tout en fragilisant le rôle que Washington pouvait encore prétendre jouer dans la résolution d'un conflit vieux de plusieurs décennies. Pour l'Algérie, cette confirmation par un membre permanent du Conseil de sécurité traduit une prise de distance préoccupante avec les principes fondamentaux des Nations unies. Dans un communiqué mesuré mais ferme, le ministère des Affaires étrangères rappelle que «la question du Sahara occidental relève fondamentalement d'un processus de décolonisation inachevé» et que le peuple sahraoui «demeure titulaire du droit de disposer de lui-même», en référence directe à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale. En d'autres termes, toute solution imposée en dehors du cadre onusien ne saurait être considérée comme légitime. Du côté sahraoui, la réaction est tout aussi nette. Le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dénonce «le soutien manifeste aux propositions expansionnistes du Maroc» et souligne que les décisions de la Cour internationale de justice, des juridictions européennes et africaines s'accordent toutes à nier au Maroc toute souveraineté sur le territoire. Plus encore, la diplomatie sahraouie avertit : un tel alignement américain pourrait «compromettre le rôle de l'administration américaine dans le processus de paix» et transformer Washington de médiateur potentiel en partie prenante au conflit. Au-delà des considérations géopolitiques immédiates, c'est la crédibilité même de l'ordre international qui est mise en jeu. Car si la question sahraouie reste en suspens, ce n'est pas faute de droit, mais faute de volonté. À ce titre, l'Algérie réaffirme son attachement à une solution conforme au droit international et à l'autodétermination des peuples, condition sine qua non d'une paix durable. Dans un monde où les rapports de force tendent à supplanter les principes, le Sahara occidental devient le miroir d'un déséquilibre global, celui d'un droit qui peine à s'imposer face à des logiques d'influence. À l'heure des grands discours sur la démocratie et les droits humains, la cause sahraouie rappelle avec insistance qu'aucun ordre international ne peut se construire sur l'oubli d'un peuple. A. M.

TENSIONS ENTRE L'ALGÉRIE
ET LE MALI

La Cédéao appelle au dialogue

La Commission de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a exprimé, hier, son inquiétude quant à l'escalade des tensions entre Bamako et Alger, suite à la destruction d'un drone malien par l'armée algérienne qui a violé son espace aérien. «La Cédéao a suivi avec inquiétude les récents développements qui ont affecté les relations entre le Mali et l'Algérie. Au nom des États membres de la Cedeao, la commission exprime sa profonde préoccupation face à cette situation», a indiqué le regroupement sous-régional dans un communiqué. La Cédéao a lancé «un appel au Mali et à l'Algérie pour qu'ils désamorcent la tension, favorisent le dialogue et utilisent les mécanismes régionaux et continentaux pour régler les différends». Pour rappel, le Burkina Faso, le Niger et le Mali, qui constituent l'Alliance des États du Sahel, se sont retirés de la Cédéao depuis janvier 2024, dans le sillage des coups d'État survenus dans ces trois pays.

M. M.

PROJET DE LOI CRIMINALISANT
LA COLONISATION

Rebiga reçoit les membres de la commission parlementaire

Le ministre des Moudjahidine et des ayants-droit, Laïd Rebiga, a reçu, mercredi à Alger, les membres de la commission parlementaire chargée de l'élaboration d'une proposition de loi criminalisant la colonisation, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont "procédé à un échange d'idées et de vues sur les différents aspects de cette proposition de loi", précise la même source.



Selon des sources médiatiques, 45 Palestiniens ont été tués dans des raids israéliens sur la bande de Gaza depuis l'aube de ce mercredi, dont 35 dans le quartier de Shujaiya, à l'est de Gaza,

À L'INITIATIVE DE L'ALGÉRIE ET DE LA SOMALIE

Une session d'urgence du Conseil de sécurité ce jeudi

Depuis la chute de Bachar el-Assad, l'entité sioniste multiplie ses agressions et ses incursions en Syrie, au mépris du droit international.

Hakim H.

Devant cette situation qui fait de la Syrie une nouvelle proie de l'entité sioniste en quête d'étendre son territoire et son influence sur toute la région, l'Algérie et la Somalie ont convoqué une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU, après consultation et accord avec le groupe arabe à New York, selon l'APS. La présidence du Conseil a programmé, dans ce cadre, une session qui devra se tenir ce jeudi matin. Pour rappel, le groupe «A3+» au Conseil de sécurité (Algérie, Sierra Leone, Somalie et Guyana) avait réaffirmé dans une déclaration faite au nom du groupe par le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, lors d'une séance de briefing sur la Syrie fin mars dernier, son engagement ferme en faveur de l'unité, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que sa demande de ne pas s'ingérer dans ses affaires intérieures et de lever rapidement les mesures coercitives unilatérales qui lui sont imposées.



«Les frappes aériennes que l'aviation militaire sioniste continue de mener contre des sites militaires sur le territoire syrien, ainsi que les déclarations des responsables sionistes concernant la présence de leurs forces en Syrie et leur intention de créer une zone démilitarisée dans le sud du pays, constituent une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de

la Syrie», a-t-il souligné dans sa déclaration. Ce qui impose une réaction de l'ONU pour faire respecter le droit international dans la région souvent piétinée par l'entité sioniste.

H. H.

45 PALESTINIENS TUÉS DANS DES RAIDS ISRAÉLIENS

Un autre massacre à Gaza

après que l'occupation a perpétré un horrible massacre dans la région, dans la nuit du lundi au mardi.

Dans le détail, l'armée sioniste a lancé des raids sur un bloc résidentiel de huit maisons adjacentes, dans le quartier de Shujaiya, à Gaza, tuant et blessant des dizaines de personnes, en majorité des femmes et des enfants. Toujours dans ce même quartier, cinq Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés lorsque des avions de guerre israéliens ont bombardé une maison appartenant à la famille Abu Ghneima, située à côté de la mosquée Tariq bin Ziyad. Le correspondant d'un média libanais a déclaré

qu'une personne a été tuée lorsque les avions de l'occupation ont pris pour cible un groupe de personnes près de la mosquée Al-Mahatta, dans le quartier Al-Tuffah, au nord-est de la ville de Gaza. Dans le centre de la bande de Gaza, des avions de guerre de l'occupation ont tiré sur des maisons civiles à proximité de la clinique gouvernementale, à l'est du camp d'Al-Maghazi, faisant des blessés parmi les civils. Une frappe aérienne a visé la zone de Qizan Abu. Rashwan, au sud de la ville de Khan Younès, tuant une personne, et une autre personne a été tuée lors d'une frappe sur une maison au sud de la ville.

Dans la zone de Khuza'a, dans le sud de la bande de Gaza, des avions de guerre israéliens ont largué une bombe faisant des blessés parmi les civils. Les attaques de l'occupation sur la bande de Gaza se poursuivent depuis le 18 mars 2025, date de la reprise de l'agression dans la bande de Gaza, qui a fait environ 1 400 morts et plus de 3 000 blessés. Le journal hébreu Haaretz a révélé ce mercredi que l'armée sioniste « se prépare à transformer la ville de Rafah et ses quartiers, qui constituent un cinquième de la bande de Gaza, en une partie de la zone tampon ».

B.B.

LA REVUE EL-DJEICH :

«Construire une force militaire dissuasive»

La revue El Djeich a attiré l'attention, dans son dernier numéro, sur les menaces qui pèsent sur l'Algérie dans un environnement régional marqué par l'insécurité et l'instabilité. «Dans un environnement régional instable marqué par l'escalade des défis sécuritaires, nos forces armées portent une responsabilité historique : protéger nos vastes frontières, combattre le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes, et sauvegarder l'unité nationale et la souveraineté de l'État», lit-on dans l'éditorial de la revue de l'ANP. Et cela, ajoute l'éditorialiste, «se fait grâce à des efforts inlassables pour construire une force militaire dissuasive». L'édito a cité

en ce sens une déclaration du Général Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale, chef d'état-major de l'armée nationale populaire, lors de sa visite, en septembre 2024, dans la première région militaire lorsqu'il a déclaré que «Les transformations rapides dans notre région et le long de nos frontières nécessitent une vigilance accrue, une préparation constante et des améliorations continues pour aligner nos réalisations sur nos aspirations, que ce soit en matière de préparation au combat pour le personnel et les unités, d'amélioration de la préparation opérationnelle de l'APN, ou de sécurité des frontières et de lutte

contre le trafic de drogue, l'immigration illégale et le crime organisé sous toutes ses formes. Une visite pendant laquelle il avait affirmé que : «l'ANP reste inébranlable dans sa mission de renforcer la sécurité et la stabilité de notre nation, en élevant les capacités et le professionnalisme de notre formidable armée pour contrer toutes les menaces et dissuader les sabotages hostiles». El Djeich a indiqué que « l'Algérie avance régulièrement sur la voie du progrès et de la prospérité, s'orientant avec confiance vers la sécurité de son présent et aspirant à un avenir radieux dont les grandes lignes sont déjà visibles. Ce qui a été accompli dans divers domaines

dans un laps de temps relativement court». L'édito cite, à titre d'exemples, «les réalisations dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la sécurité de l'eau, de la sécurité sanitaire et bien d'autres domaines, guidées par la vision sagace d'un leadership avisé». Et d'ajouter : «Sans aucun doute, tous les projets de développement approuvés par Monsieur le Président de la République Abdelmadjid Tebboune et mis en œuvre sur le terrain servent le citoyen et répondent à ses besoins, ancrés dans le caractère social de l'État algérien - un héritage de la révolution triomphale de libération, en particulier la déclaration du 1er novembre».

M. M.

ÉDUCATION

Les syndicats invités à clarifier leurs propositions

Les syndicats du corps enseignant sont invités à apporter, aujourd'hui, des clarifications aux propositions qu'ils avaient soumises au ministère de tutelle en février dernier. Le ministère a accordé cette opportunité aux syndicats des enseignants de rajouter des détails qu'ils auraient omis de mentionner avant de se réunir lundi prochain.

Par Meriem kaci

Les assises consacrées à l'examen des propositions et observations relatives à la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des fonctionnaires affiliés aux corps spécifiques du secteur de l'éducation ont été entamées mardi dernier à Alger. Le ministère a présenté sur data show les propositions de chaque syndicat et a demandé à ses partenaires sociaux de lui transmettre éventuellement d'autres propositions ou d'apporter des éclaircissements ou des détails, au chef de cabinet du ministère, qui est également, président de la commission technique chargée de recueillir les observations et propositions des syndicats, avant de se réunir à nouveau lundi prochain.

Au cours de cette réunion, le président de la commission technique a recommandé « de parvenir à un consensus entre les organisations syndicales concernées ». Les syndicats se sont mis d'accord sur quelques points. Il s'agit, notamment, de la valorisation du diplôme de l'École normale supérieure (ENS) dont les diplômés ne seront pas tenus de suivre une formation supplémentaire. Il s'agit aussi de l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire dans tous les cycles et de la rétroactivité du régime indemnitaire à partir de janvier 2023, conformément aux instructions du président de la République,



Abdelmadjid Tebboune, qui avait demandé à ce que ces textes soient promulgués au plus tard en janvier 2023. Les syndicats réclament, par ailleurs, l'application stricte des directives présidentielles pour un statut spécifique valorisant le métier d'enseignant, l'intégration immédiate et sans condition de tous les enseignants dans les grades supérieurs, la protection des acquis en maintenant les appellations actuelles (enseignant principal et enseignant formateur) ainsi que l'élévation des grades d'enseignants à un niveau supérieur, au même titre que les grades administratifs

équivalents, dans le statut particulier 12/240.

Pour rappel, les réunions du ministère avec son partenaire social s'étaleront jusqu'au 27 mai prochain. Le ministère a arrêté un calendrier pour des rencontres bilatérales suivant la classification des corps. Chaque catégorie disposera d'une semaine pour exposer et débattre de ses propositions sur les deux textes promulgués. Après les enseignants, une semaine sera consacrée aux fonctionnaires de l'éducation. Les 22 et 29 avril seront respectivement consacrés aux représentants des personnels de l'orientation scolaire et professionnel-

le. Les personnels de l'orientation scolaire et professionnelle ont rendez-vous pour le 29 du même mois. Le 6 mai, la commission chargée de recueillir les propositions des partenaires sociaux recevra les représentants du personnel des cantines scolaires, tandis que le personnel des services économiques sera reçu le 13 mai. Les syndicats des personnels administratifs et des établissements de l'éducation et de l'enseignement seront reçus le 20 mai, alors que le personnel de l'inspection clôturera les rencontres avec le ministère le 27 mai 2025.

M. K.



Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, a présenté, hier, ses condoléances à la famille de

ACCIDENT DU BUS SCOLAIRE À SAÏDA

Saadaoui présente ses condoléances

l'élève décédé la veille suite à l'accident du bus de transport scolaire dans la wilaya de Saïda. « Suite à ce douloureux drame, le ministre présente ses sincères condoléances et sa profonde sympathie à la famille de l'étudiant décédé... et souhaite un prompt rétablissement à nos élèves blessés », indique un communiqué

du ministère. Pour rappel, l'accident s'est produit près de la commune de Doui Thabet, suite à une collision qui a impliqué un bus de transport scolaire et un camion. Cet accident, selon la Protection civile, a provoqué le décès d'une personne et des blessures à 24 autres dont 5 se trouvent dans un état critique.

SANTÉ

Saihi relance le dialogue avec les syndicats

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, hier à Alger, une réunion avec les membres du comité central chargé de corriger les déséquilibres dans les statuts particuliers et les régimes indemnitaires des employés du secteur. La réunion a permis de « déterminer les démarches pratiques à suivre pour assurer un dialogue permanent avec les syndicats », a annoncé le ministère de la Santé dans un communiqué.

Saihi a donné des instructions pour établir un programme précis de rencontre avec les syndicats tout en associant les cadres du secteur de la santé et des

experts de la Fonction publique pour enrichir les nouveaux statuts particuliers et régimes indemnitaires publiés récemment au journal officiel. Ces rencontres permettront, selon la même source, de « recueillir les remarques et les propositions qui seront remises, dans un rapport détaillé, aux hautes autorités dans l'objectif de faire des amendements et de trouver des solutions adéquates ». Le ministère de la Santé a rappelé avoir organisé, dans le cadre des consultations avec les partenaires sociaux, 36 rencontres officielles, durant la période allant du 7 janvier au 24 février 2025. Le

ministre a rencontré dans ce cadre, les représentants de 12 syndicats, tandis que le secrétaire général du ministère a reçu les représentants de 13 organisations syndicales. Ceci en plus des 11 rencontres bilatérales tenues avec le comité chargé de l'examen des déséquilibres enregistrés dans les nouveaux textes.

Selon le communiqué, les partenaires sociaux ont fait part, au cours de ces rencontres, de leurs préoccupations qui traitent essentiellement des « déséquilibres dans les promotions, de la révision du parcours professionnel, des indemnités et des difficultés liées à l'intégration

POUR CONTRER LES CAMPAGNES VISANT À TERNIR L'IMAGE DE L'ALGÉRIE

Meziane appelle à la constitution d'un « front médiatique fort »

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présidé, mercredi, la clôture de la session de formation sur "Les techniques de communication dans la pratique journalistique", dispensée en anglais au profit de journalistes de différents médias nationaux. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a insisté sur "l'exactitude" dans le travail journalistique. Meziane a appelé les journalistes ayant bénéficié de cette formation à développer leurs aptitudes dans les domaines de l'"épistémologie" et de la "sémiologie" et à "approfondir leur compréhension des signes et des symboles afin de développer un esprit critique". Évoquant le rôle incombant aux journalistes, le ministre a souligné l'importance de "la constitution d'un front médiatique fort pour contrer les campagnes étrangères tendancieuses visant à ternir l'image de l'Algérie". Pour rappel, cette formation de six semaines a porté sur plusieurs axes, dont les techniques de communication journalistique, les techniques de collecte et de traitement de l'information journalistique, les techniques d'interview et d'écoute interactive, la communication numérique, la communication de crise et les techniques de sondage d'opinion.

APS

ACTIVATION DES COMPTES AADL 3

Un communiqué pour aider les souscripteurs

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a publié, mardi, un communiqué à l'adresse des personnes qui n'ont pas pu activer leurs comptes et télécharger leurs dossiers en raison du numéro d'identification national unique. L'AADL a invité les souscripteurs à se rendre sur la plateforme numérique et à cliquer sur l'onglet spécialement conçu pour eux, afin de finaliser l'activation de leurs comptes et de télécharger leurs dossiers. L'AADL a mis à disposition des souscripteurs un numéro vert 3040 pour répondre à leurs préoccupations. Lancée début mars dernier, l'opération de l'activation des comptes et du téléchargement des dossiers est toujours en cours. Elle concerne plus de 1,4 million d'inscrits au programme AADL 3, lancé en juillet 2024.

M. K. A.

M. M.

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie peut exploiter un nombre illimité de vols vers le Qatar



Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, et son homologue qatari, cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ont signé, mardi à Doha, un accord de coopération dans le domaine des services de transport aérien, a indiqué un communiqué du ministère des Transports. «Dans le cadre de la visite de travail dans l'État frère du Qatar, et afin de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Qatar, le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre qatari des Transports, cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ont signé, mardi 8 avril 2025, un accord de coopération dans le domaine des services de transport aérien entre les deux pays, en présence d'une importante délégation du ministère algérien des Transports», précise le communiqué. En vertu de cet accord, les compagnies aériennes désignées par les deux pays sont autorisées à exploiter un nombre illimité et non restreint de vols de passagers et de fret, renforçant ainsi les liens économiques et touristiques entre les deux pays frères, ajoute le communiqué. Parallèlement à la cérémonie de signature, M. Sayoud a passé en revue avec son homologue qatari «les relations entre les deux pays frères dans le domaine de l'aviation civile ainsi que les différentes activités de transport».

OUACIM KOUIDRI REÇOIT L'AMBASSADRICE DU DANEMARK

L'investissement dans l'industrie pharmaceutique au menu

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume du Danemark à Alger, Mme Katrine From Hoyer, avec laquelle il a examiné les relations bilatérales entre les deux pays et les moyens de renforcer la coopération dans divers domaines, notamment dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué l'état actuel des investissements danois en Algérie dans le domaine de l'industrie et de la commercialisation des médicaments, précise la même source. La rencontre a permis également de discuter des opportunités offertes pour le développement de ces investissements, conformément à la stratégie du gouvernement algérien visant à renforcer la sécurité sanitaire et à réaliser l'autosuffisance dans le domaine des médicaments, ajoute la même source.

TAXE SUPERFICIAIRE POUR L'EXERCICE 2025

Le dernier délai de paiement fixé au 30 mai

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a invité les opérateurs minières détenteurs de permis minières à procéder au paiement de la taxe superficière pour l'exercice 2025, au plus tard le 30 mai prochain.

Inès B.

«Il est à rappeler à l'ensemble des opérateurs minières détenteurs de permis minières que la taxe superficière instituée par la loi n° 14-05 du 24 février 2014 portant loi minière est exigible annuellement. À ce titre, les sociétés concernées sont tenues de procéder au paiement de cette taxe au plus tard le 30 mai 2025, est-il indiqué dans l'avis de l'ANAM, publié sur son site web.

L'agence précise que «les ordres de perception permettant de s'acquitter de la taxe superficière pour l'exercice 2025 sont disponibles au niveau de l'agence nationale des activités minières et peuvent être retirés du dimanche au jeudi de 8 h à 15 h 30.» Le paiement s'effectue en espèce ou par chèque certifié à l'ordre du receveur des impôts Didouche Mourad sis au 17, rue Arezki Hammani (ex-rue Charras), Alger.

«A défaut de paiement dans le délai, des mesures seront prises à l'encontre des opérateurs n'ayant pas honoré cette obligation conformément aux dispositions prévues par la loi minière», ajoute l'ANAM. Selon la loi n° 14-05 du 24 février 2014, sont soumises à une taxe superficière annuelle les titulaires de permis d'exploration minière et de permis d'exploitation minière. Cette taxe ne remplace en aucune manière le loyer que le propriétaire du terrain ou ses ayants droit peuvent récla-



mer.

La taxe superficière est perçue sur la base du barème fixé par la loi. L'actualisation de ce barème est fixée par voie réglementaire.

Le paiement de cette taxe s'effectue : au moment de la délivrance du permis minier ou de son renouvellement au prorata du nombre de mois pleins qui reste à courir à l'année civile ; et pour les années suivantes, au début de chaque année civile. Sont soumis à une redevance exigible au titre de l'exploitation des substances minérales ou fossiles extraites de gisements terrestres ou maritimes les titulaires de permis d'exploitation de carrières et de permis d'exploitation minière artisanale. Ne sont pas soumis à cette redevance les titulaires d'un permis de ramassage, de collecte et/ou de récolte de substances

minérales relevant du régime des carrières se trouvant en l'état à la surface du sol, et les titulaires d'un permis d'exploration pour les substances extraites dans le cadre des dispositions de l'article 97 de cette loi.

Les taux applicables pour le calcul de la redevance exigible au titre de l'exploitation des substances minérales ou fossiles sont fixés dans cette loi. Ces taux peuvent être modifiés par la loi de finances. Les méthodes de détermination des quantités des substances minérales ou fossiles produites devant servir d'assiette pour le calcul de la redevance exigible au titre de l'exploitation de ces substances minérales ou fossiles sont fixées par arrêté du ministre chargé des mines.

La valeur des substances minérales ou fossiles est égale au produit des quantités, déterminées suivant les

dispositions de la loi, par les valeurs marchandes des produits miniers finals au départ des mines des carrières ou des ports embarquement, notifiées par le ministre chargé des mines chaque année et d'après lesquels sera calculée la redevance exigible au titre de l'exploitation des substances minérales ou fossiles pour toute l'année en cours. Les ingénieurs de la police des mines de l'agence nationale des activités minières sont chargés du contrôle et de la vérification de la déclaration relative à la redevance minière exigible établie par l'exploitant. Ils sont habilités à opérer les redressements dûment justifiés.

Toute fausse déclaration, précise la loi, donne lieu au redressement et à une pénalité dont le montant est égal à la moitié de la valeur de la redevance éludée.

I. B.

CNAC

Bentaleb insiste sur la régularisation des dossiers en suspens

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a instruit mardi les responsables de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) sur «la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des différents projets programmés, de régulariser les dossiers en suspens et de redoubler les efforts pour améliorer la qualité du service public tout en prenant en charge efficacement les préoccupations des citoyens», selon un communiqué du ministère. Lors d'une réunion avec les cadres de la CNAC, le ministre a souligné également «l'importance d'avancer dans le processus de la numérisation globale de la gestion de la CNAC conformément aux orientations du gouvernement en matière de transition numérique, tout en donnant suite sans délai aux demandes des bénéficiaires», ajoute la même source. Il s'agit également de «l'importance d'améliorer la qualité de performance des services en s'appuyant sur le développement technologique et les solutions numériques innovantes afin de simplifier les procédures admi-

nistratives et renforcer l'efficacité du service public». Ces instructions ont été données lors d'une séance de travail consacrée à l'évaluation des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), indique le communiqué du ministère. Lors de cette séance qui s'est déroulée au siège du ministère dans le cadre de la poursuite des rencontres programmées avec les organismes sous tutelle, le ministre a écouté «un exposé détaillé, présenté par le directeur général de la CNAC, sur le bilan des réalisations accomplies en 2024, notamment en matière d'accompagnement des entreprises, d'assurance chômage et des mesures incitatives visant à soutenir et promouvoir l'emploi».

L'exposé a porté également sur les mesures initiées par la CNAC en matière de numérisation, en vue d'améliorer la performance et la qualité des services publics fournis aux citoyens.

Le DG de la CNAC a présenté «les grandes lignes du programme d'action de la caisse pour l'année 2025».

Ainsi, ce programme repose sur «la

poursuite du renforcement du processus de numérisation, à travers le développement d'un système d'information dédié à la gestion du système d'assurance chômage et à la sécurisation des données», outre «la réalisation et l'aménagement de nouvelles structures d'accueil conformes aux normes modernes, pour accueillir les citoyens dans de bonnes conditions», ajoute le communiqué.

Les cadres de la CNAC sont appelés à «renforcer les mécanismes de coordination et de communication entre les organismes sous tutelle afin d'augmenter le rendement du travail et d'éliminer les différentes difficultés qui peuvent entraver les intérêts des citoyens», a affirmé M. Bentaleb.

Le ministre a indiqué que les activités de la CNAC «seront soumises à des évaluations périodiques et à un suivi continu afin de s'assurer de la mise en œuvre des instructions données et de la réalisation des objectifs escomptés en matière d'amélioration de la performance du service public».

R.E.

TEWFIK HASNI, EXPERT EN ÉNERGIE :

«C'est le moment de libérer les investissements en Algérie»

Dans cet entretien, l'expert en énergie, M. Hasni, donne un éclairage sur les derniers événements, dont la baisse brutale des prix du pétrole. Pour lui, la politique de Trump consistant à augmenter la production de brut US va énormément souffrir. Et l'Algérie doit investir davantage dans les énergies renouvelables, suggère-t-il.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS : LE 4 AVRIL, LES PRIX DU PÉTROLE ONT SUBI UNE CHUTE VERTIGINEUSE DE 7,63 %, ATTEIGNANT 64,79 DOLLARS LE BARIL POUR LE BRENT, À CAUSE, SELON DES OBSERVATEURS, DE LA HAUSSE DES DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS. EST-CE, À VOTRE AVIS, LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE BAISSE ?

M. HASNI : La hausse des droits de douane n'est qu'un effet de la crise multidimensionnelle que je cite, souvent, comme la principale menace à la sécurité énergétique. C'était aussi mentionné dans ma dernière interview à votre journal.

Il faut avoir en mémoire l'étude d'Ernst Young qui prévoyait un prix du Brent à 60 \$/bbl pour 2026. Le président Trump, comme un joueur de poker, avait parié sur un coup de force par sa hausse des droits de douane. La réaction qui en a résulté a été surprenante. L'écroulement des bourses du monde entier avec des pertes de 9 200 milliards \$. Cet événement restera dans l'histoire. Il confirme la fin d'un système. J'avais énoncé aussi qu'il était devenu impossible de faire des prévisions qui dépassaient le trimestre, ceci se confirme. Dans ce changement radical, le président Trump a marqué quelques points. Il voulait faire baisser le prix de l'énergie aux USA, il a réussi avec un WTI à 60 \$/bbl. Il peut remonter les stocks de brut qui étaient au plus bas. Il a cassé plusieurs concurrents au plan économique, même si la Chine conserve une certaine résilience. L'Europe est la plus touchée. Combien durera cette zone d'incertitude, il est difficile de le prévoir. Ce n'est qu'une fois la mutation vers un monde multipolaire que ceci pourrait prendre fin.

EST-CE QUE CETTE BAISSE DES PRIX EST DURABLE ?

Comme défini ci-dessus, la reprise économique n'est pas pour sitôt. De plus, l'augmentation de la production de brut ne favorisera pas la chose. Enfin, la politique de Trump consistant à augmenter la production de brut US va souffrir énormément avec la volatilité des prix et des refus d'investissements conséquents. Avec un prix de 60 \$/bbl, le pétrole de schiste n'est plus rentable. De



Tewfik Hasni

plus, le pic pour le schiste est avancé à 2026.

COMMENT L'OPEP DOIT-ELLE SE COMPORTEUR DEVANT CET ÉTAT DE FAIT ?

L'Opep a déjà annoncé sa position. Les principaux producteurs qui disposent aussi de grandes réserves et d'un coût de production bas n'ont d'autres choix que de maintenir un niveau de production important. Cela va casser les producteurs de pétrole de schiste et libérer le marché. Les USA ont toujours accès aux réserves de pétrole lourd du Venezuela, qui est maintenu sous pression politique pour cela. Cela est suffisant pour leurs raffineries qui fonctionnent au pétrole lourd. Il est clair que cela n'arrange pas les membres de l'OPEP disposant de réserves limitées en hydrocarbures.

L'ALGÉRIE A MIS SUR ORBITE UN AMBITIEUX PLAN D'EXPLOITATION DE SON POTENTIEL MINÉRAL ET LE LITHIUM A UNE PLACE CENTRALE DANS CE DISPOSITIF. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Notre pays, malgré une volonté politique généralement bien exprimée, peine à sortir du blocage imposé par le lobby pétrolier international. Le bilan exact en réalisation d'unités d'énergies renouvelables à ce jour est de 600 MW. Il est nécessaire de profiter de cette crise qui va marquer les possibilités de dévelop-

pement de beaucoup de pays dans le monde. Nous devons comprendre que notre pays a besoin d'assurer sa sécurité énergétique et de faire face aux grands défis qui s'annoncent particulièrement avec la teneur de cette dernière crise. Nos priorités sont claires. Les besoins énergétiques de l'Algérie en 2050 doivent être satisfaits par au moins 65 % en énergies renouvelables, à 50 % électriques et 50 % chaleur. Les 35 % le seront avec 25 % en gaz et 10 % en produits pétroliers. Il faut savoir que les 35% en hydrocarbures en 2050 représentent près du double de la consommation actuelle en hydrocarbures. Donc, il est important de lancer de vastes programmes de développement des ENR et principalement solaire (thermique et photovoltaïque).

Le défi est encore plus grand pour Sonatrach, qui devra réduire ses coûts, pour accéder aux marchés et augmenter la récupération des hydrocarbures.

Le temps est déterminant, la crise va toucher les projets d'investissements dans le monde. Les acteurs principaux qui pourraient contribuer à investir chez nous vont augmenter avec la perte des autres marchés du fait de la crise. C'est le moment de libérer les investissements en Algérie par des réformes rapides et l'aide à l'investissement privé et la contribution de la diaspora.

I. B.

LE P-DG DE SONATRACH EN ITALIE

Hachichi tient une série de rencontres avec des entreprises énergétiques mondiales

Le président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, mardi, une série de rencontres de haut niveau avec des responsables d'entreprises énergétiques mondiales, dans le cadre de sa participation à la conférence OMC Med Energy 2025, qui se déroule en Italie du 8 au 10 avril, indique un communiqué du Groupe.

M. Hachichi a rencontré le directeur chargé de la branche exploration-production de Total Energies pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Julien Pouget, avec lequel il a évoqué les différents aspects du partenariat entre les deux parties dans les domaines de l'exploration et de la production. Sonatrach et TotalEnergies procèdent actuellement à l'exploitation des périmètres contractuels de TFT II, TFT Sud, Timimoun et Berkine.

Il a également eu des rencontres avec le PDG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, et le vice-président chargé de l'exécution des projets de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, lors desquelles il a été procédé à l'évaluation d'un nombre de projets stratégiques dans le secteur de l'énergie, notamment le projet Boosting du gisement Hassi R'Mel, le projet de réalisation du complexe pétrochimique de l'alkyle-benzène linéaire (LAB) à Skikda, et celui du complexe d'extraction du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhoud El-Baguel (Ouargla). Il a, en outre, pris part aux entretiens tenus par le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, avec le PDG de la société italienne ENI, Claudio Descalzi, ayant permis de passer en revue le partenariat entre les groupes Sonatrach et ENI, notamment dans les domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, ainsi que les voies et moyens d'élargir le partenariat à de nouveaux projets liés à l'exploitation offshore des hydrocarbures, aux énergies renouvelables, à la production de l'hydrogène vert et aux solutions innovantes pour la réduction des émissions de carbone. Aussi, le PDG de Sonatrach a participé à la rencontre de M. Arkab avec le PDG de la société italienne Saipem, Alessandro Puliti.

Pétrole : le baril chute hier mercredi à 60,69 dollars

Les prix du pétrole ont reculé de 4 % en début de séance, ce mercredi, les contrats à terme sur le brut Brent perdant 2,13 dollars, soit 3,39 %, pour atteindre 60,69 dollars le baril.

Les contrats à terme sur le pétrole brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont quant à eux baissé de 2,36 dollars, ou de 3,96 %, pour s'établir à 57,22 dollars.

Le Brent a touché son plus bas niveau depuis mars 2021, tandis que le WTI a enregistré son niveau le plus faible depuis février 2021.

Les deux références pétrolières ont affiché des baisses sur cinq séances consécutives depuis que le président américain Donald Trump a annoncé l'imposition de droits de douane complets sur la

plupart des importations vers les États-Unis.

Avec l'escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, "le risque de récession continue d'augmenter, ce qui assombrit les perspectives de la demande mondiale de pétrole", souligne Ole R. Hvalbye, analyste chez SEB, selon l'AFP.

La Chine a promis mardi de combattre les droits de douane américains "jusqu'au bout" malgré la menace de Donald Trump de nouvelles surtaxes, les deux premières économies mondiales semblant prêtes à l'escalade malgré la déroute des marchés financiers.

Ces deux puissances sont également les deux principaux consommateurs d'or noir, et la Chine en est la première

importatrice. Par conséquent, les cours du pétrole sont donc très sensibles aux perspectives de ralentissement économique des deux pays.

Les cours du pétrole ont néanmoins rebondi légèrement en fin de séance lundi après avoir touché leur plus bas depuis 2021.

Plusieurs facteurs pourraient faire remonter les prix, ou éviter une baisse plus importante de l'or noir malgré la guerre commerciale, selon l'AFP.

"L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) pourrait interrompre son plan de hausse de production", de possibles nouvelles sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela, et "de nombreux nouveaux puits de pétrole aux États-Unis ne sont

pas rentables aux prix actuels" du brut, affirme Arne Lohmann Rasmussen, de Global Risk Management.

"Dans l'ensemble, nous estimons avec prudence que nous approchons d'un plancher", explique l'analyste.

Dans le même temps, Donald Trump a créé la surprise en annonçant que Washington menait des discussions "directes" avec l'Iran sur son programme nucléaire.

Mais "si l'Iran s'en tient à des positions jugées inacceptables par les États-Unis - ce qui est probable -, ces derniers intensifieront probablement la pression" des sanctions, ce qui serait un facteur de hausse des prix du pétrole, expliquent les analystes de DNB Markets.

R.E.

MILA

Une étude pour l'extension des surfaces agricoles

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé mardi à Mila, que l'accord a été donné pour l'élaboration d'une étude en vue de l'extension des surfaces agricoles irriguées dans cette wilaya à partir des eaux du barrage de Beni Haroun qui s'ajouteront au périmètre irrigué de Teleghma qui couvre une superficie de 4.447 hectares".

C'est ce qu'il a souligné après avoir suivi un exposé sur la situation de son secteur à Mila, notamment en ce qui concerne l'étude de renforcement de l'alimentation en eau de la wilaya à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Jijel. Ce projet est le "fruit d'une coordination étroite et continue entre notre département et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, est destiné à répondre aux préoccupations des agriculteurs et de développer l'irrigation agricole", a-t-il ajouté. Il a donné, des instructions aux cadres locaux de son secteur à l'effet d'accélérer le rythme de réalisation des projets sectoriels visant l'amélioration de la qualité des services fournis afin de résorber les retards accusés par certains d'entre eux, et de les livrer dans les meilleurs délais, d'autant que la wilaya de Mila dispose du plus grand barrage d'Algérie (Beni Haroun). Une réalisation structurante qui assure la disponibilité de l'eau potable et de l'eau d'irrigation pour cette wilaya et plusieurs autres wilayas de la région Est du pays.

Après avoir inspecté, dans la commune



de Chigara, le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de 16 communes à partir des barrages de Beni Haroun et de Tabellout (Jijel), M. Derbal a indiqué, que ce projet revêt une grande importance car il permettra de faire face à tout déficit en eau dans la wilaya de Mila. Il a souligné, que ses services s'emploient, en coordination avec les autorités locales, à résoudre tous les problèmes susceptibles de retarder la livraison de ce projet et de tous les autres qui contribuent à améliorer l'alimentation en eau potable de la population de la wilaya. S'agissant de la réutilisation des eaux usées, après traitement par les sta-

tions d'épuration, le ministre a rappelé qu'il s'agit là d'une des priorités du secteur et des autorités supérieures du pays étant donné que les eaux filtrées et traitées "représentent une précieuse alternative aux éventuelles pénuries d'eau".

Il a présidé, dans la zone de Marcho, sur les hauteurs de Mila, la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 m³ destiné à alimenter 70.000 habitants du chef-lieu de wilaya, avant de donner, sur le même site, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un collecteur principal des eaux usées du nouveau pôle urbain.

CHLEF

Mise à l'eau du navire "Z'malet El-Emir Abdelkader" au port d'El Marsa

Le navire "Z'malet El-Emir Abdelkader", plus grand bateau de pêche professionnel du pays de type thonier sennear de fabrication algérienne, a été mis à l'eau dernièrement au port d'El Marsa, au Nord-ouest de la wilaya, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Selon le directeur du secteur à Chlef, Hocine Melikeche, l'atelier de construction et de réparation navale d'El Marsa a réalisé, dernièrement, avec succès la mise à l'eau du plus grand navire de pêche de gros tonnage, à l'échelle nationale, fabriquée avec des compétences à 100% algériennes, au port d'El Marsa, dans l'attente du lancement des tests techniques nécessaires en vue de son entrée en service prévue "prochainement". "Une commission ministérielle spéciale va effectuer une visite d'inspection de ce navire de pêche en haute mer de 42 m de long, en vue d'un contrôle de sécurité des conditions de navigation avant sa mise en service", a-t-il ajouté, notant que sa réalisation constitue une "valeur ajoutée" pour la flotte de pêche locale et une "contribution qualitative à l'activité de pêche hauturière, et partant, à la hausse de la production piscicole et la garantie de la sécurité alimentaire". "Le taux d'intégration de cette opération est estimée à 85% concernant les matières premières et à 100% pour ce qui de la main d'œuvre et de l'encadrement technique", a indiqué à l'APS le gérant de l'entreprise locale chargée de la construction de ce navire, Sofiane Moussaoui. Sa baptisation du nom "Z'malet El-Emir Abdelkader", se veut un "honneur rendu à un symbole de la résistance et de l'Etat algérien moderne", a-t-il précisé. S'agissant des spécificités techniques de ce navire de pêche en haute mer, le même responsable a fait savoir que ce bateau mesure 42 m de long et 10,5 m de large. Il est capable de naviguer pendant des périodes de 45 à 50 jours en mer, et compte des chambres froides d'une capacité de 50 tonnes, alors qu'il est doté d'une charge optimale pouvant aller jusqu'à 450 tonnes, en plus des réservoirs d'eau et de carburant. Ce navire, dont l'entrée en service est prévue pour mai prochain, dispose aussi de moteurs de 2.500 chevaux, et compte un équipage de 25 à 35 marins de différents grades, selon la même source.

TOUGGOURT

Réception prochaine de trois centres de stockage de céréales

Trois (3) centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité globale de 15.000 tonnes, seront réceptionnés en prévision de la prochaine campagne moisson-battage dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Occupant une superficie globale de 1,8 hectares au niveau des communes d'El-Hedjira, Zaouïa-El-Abidia et Mégarine, ces structures, ayant nécessité un financement

de près de 700 millions DA et actuellement à 90% de réalisation, visent à renforcer les capacités de stockage de céréales dans cette région qui dispose actuellement d'une capacité de stockage de 9.300 tonnes, sont susceptibles d'influer positivement sur le développement de la filière céréalière dans la wilaya. Ces centres de proximité sont dotés d'équipements nécessaires d'entreposage et de manutention, d'un

pavillon de contrôle du poids et de la qualité des céréales stockées, ainsi que d'un générateur et d'un transformateur électrique. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national de réalisation de 30 silos et de 350 centres de stockage de proximité à travers le pays, conformément à la stratégie de l'Etat visant l'autosuffisance alimentaire et la consolidation de la sécurité alimentaire.

ANNABA

12 nouveaux établissements scolaires pour la prochaine rentrée

(Le secteur de l'éducation sera renforcé, dès la prochaine rentrée (2025-2026) dans la wilaya d'Annaba, par 12 nouveaux établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement, a indiqué, mercredi, le directeur de l'éducation, Noureddine Zina. Les nouvelles structures éducatives, en l'occurrence deux (2) lycées, trois (3) collèges d'enseignement moyen (CEM) et sept (7) groupes scolaires, sont situés aux nouveaux pôles urbains de Draâ Erriche, d'El Kantara (commune de Sidi Ammar), de Kali-

toussa (Berrahal) et d'Ain Djebara (El Bouni), a précisé le même responsable, soulignant que ces établissements permettront d'atténuer la pression enregistrée dans certains pôles intégrés et d'offrir aux élèves de meilleurs conditions de scolarisation. D'autre part, les préparatifs pour la prochaine année scolaire portent sur la réhabilitation et l'extension de 26 salles de classe, l'équipement de 4 nouvelles cantines scolaires dans les communes d'El Bouni, de Sidi Ammar et d'El Hadjar, et l'ouverture, à Draâ Errich et Kali-

toussa, de deux unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire (UDS). La réhabilitation de plusieurs établissements scolaires, dans les trois cycles de l'enseignement, et la mise à niveau des systèmes de chauffage sont également prévues dans le cadre des mêmes préparatifs, selon M. Zina qui a indiqué que plus 173.000 élèves, dont 78.000 nouveaux inscrits en 1ère année primaire, seront accueillis dans les établissements scolaires lors de la prochaine rentrée des classes.

COMMUNE DE ZOUBIRIA À MÉDÉA PLUSIEURS FOYERS RACCORDÉS AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Plusieurs habitations rurales situées dans les zones enclavées de la commune de Zoubiria, au sud de Médéa, ont été raccordées au réseau d'électricité, a-t-on appris mercredi, auprès des services de la wilaya. L'opération d'électrification a touché 14 habitations rurales du village de Draouchia et fait suite aux doléances formulées par les familles issues de ce village au chef de l'exécutif local, Djillali Doumi, lors

d'un déplacement dans la commune, a-t-on fait savoir. Des instructions avaient été données aux responsables de la direction de l'Energie pour la prise en charge immédiate de cette question et des travaux ont été entrepris, peu de temps après, pour le raccordement de ces foyers, a-t-on ajouté.

Un recensement des habitations des zones isolées de la wilaya a été effectué par la direction de l'Energie, avec l'appui des col-

lectivités locales, et d'autres foyers seront aussi raccordés au réseau de l'électricité prochainement, a-t-on encore fait savoir. Près de 70 foyers des villages d'Ouled-Haoua, Ain-Aicha, Skaken et Mouaïssia, dans la commune de Mfatha, au sud-ouest de Médéa, avaient été raccordés fin 2024 au réseau de l'électricité à la faveur d'une opération destinée à encourager le repeuplement des zones rurales, selon les services de la wilaya.

À TRAVERS LES 58 WILAYAS Aménagement de 2500 clubs environnementaux éducatifs

Un protocole d'accord a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et le ministère de l'Éducation nationale, pour l'aménagement de 2500 clubs environnementaux éducatifs dans les établissements scolaires, dans le but de promouvoir les comportements environnementaux positifs en milieu scolaire. Signé par les ministres des deux secteurs, Mme Nadjiba Djilali et M. Mohammed Seghir Sadaoui, l'accord prévoit la dotation de 2500 établissements éducatifs, à travers les 58 wilayas, en équipements pédagogiques environnementaux, notamment des serres en plastique dotées de systèmes de récupération des eaux pluviales, des outils de jardinage, des bacs à compost, des conteneurs pour le tri sélectif des déchets, ainsi que des panneaux et des guides éducatifs de sensibilisation sur diverses thématiques environnementales. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de représentants des deux chambres du Parlement, et des autorités locales civiles et sécuritaires. Selon les explications fournies, ce programme fait suite à la première phase ayant vu l'équipement des clubs environnementaux en matériel informatique et audiovisuel. S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali a indiqué que cette initiative "constitue un pas important vers la généralisation de l'éducation environnementale et son ancrage dans les établissements scolaires", précisant que la coopération entre les deux départements ministériels avait précédemment donné lieu à la création de 12.000 clubs environnementaux éducatifs, et la formation de plus de 20.000 enseignants et animateurs, par le biais du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE). Les défis environnementaux actuels nécessitent le renforcement de la coordination et l'adoption d'une approche globale basée sur le savoir, la prise de conscience et la pratique responsable, a affirmé la ministre, estimant que l'investissement dans l'éducation des générations futures est un investissement stratégique pour garantir un avenir durable. De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a mis l'accent sur l'importance d'intégrer la dimension environnementale dans les programmes éducatifs, précisant que 60 % des clubs environnementaux concernés par l'équipement sont au niveau des écoles primaires, soit 1510 clubs, outre 662 clubs au cycle moyen et 328 au cycle secondaire. A cette occasion, les deux ministres ont supervisé l'opération d'équipement du collège d'enseignement moyen (CEM) "Marzouk Ben Youcef" dans la commune de Sidi Abdallah (Alger), tandis que cette opération a été lancée en parallèle dans plusieurs autres wilayas, notamment Adrar, Mascara, Khenchela et El Meniaâ, et sera, prochainement, étendue à toutes les wilayas du pays.

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Comment rendre le sang humain toxique pour les moustiques ?

Une nouvelle arme pour lutter contre le paludisme. C'est ce qu'ont annoncé des chercheurs qui ont découvert comment une molécule pourrait rendre le sang humain toxique pour les moustiques et contribuer à éradiquer cette maladie.

Des scientifiques viennent de publier une étude dans la revue Science Translational Medicine à propos d'une molécule, la nitisinone, qui pourrait rendre notre sang mortel pour les moustiques, qui en nous piquant, pour se nourrir de notre sang, transmettent des tas de virus. C'est ce qu'a rapporté un article paru dans National Geographic qui souligne que cette étude représente une avancée significative dans la recherche de méthodes innovantes pour combattre le paludisme, une maladie qui continue de faire des millions de victimes chaque année dans le monde. «La nitisinone est une molécule utilisée pour traiter deux maladies rares : la tyrosinémie de type 1 et l'alcaptonurie. Depuis 2016, on sait que ce médicament ne réussit pas du tout aux insectes dits hématophages (qui se nourrissent du sang), comme les puces, les moustiques ou encore les mouches. Quand ils boivent du sang qui en contient, ils décèdent. L'avantage de ce médicament, c'est aussi qu'il reste longtemps présent dans le sang, 16 jours estiment les scientifiques», indique cette même source. «Dans cette nouvelle recherche, les chercheurs estiment que la nitisinone pourrait permettre de lutter contre le paludisme, via de faibles doses contenues dans le sang des personnes piquées. L'idée ne serait pas de traiter le paludisme avec, mais plutôt d'éradiquer les colonies de moustiques qui le propagent. L'autre avantage, c'est que ce médicament est déjà autorisé sur le marché, note le parasitologue et biologiste, co-auteur de l'étude, Álvaro Acosta Serrano. Les tests ont été réalisés avec du sang de patients traités à la nitisinone pour des maladies génétiques rares. Les résultats ont montré que



même à faible dose, le médicament était mortel pour les moustiques *Anopheles gambiae*, y compris ceux résistants aux insecticides. Cette approche pourrait réduire la transmission du paludisme sans augmenter la pression de sélection pour la résistance aux insecticides.

COMMENT AGIT LA NITISINONE ?

La nitisinone cible spécifiquement les insectes suceurs de sang, ce qui en fait une option écologique pour le contrôle des vecteurs de maladies. Son utilisation pourrait également bénéficier aux patients atteints de maladies rares en réduisant le coût du médicament grâce à une production accrue. Cette double utilité renforce l'intérêt pour cette molécule.

Les prochaines étapes incluent des essais en conditions semi-naturelles pour

déterminer les dosages optimaux. Les chercheurs envisagent également d'étudier l'impact de la nitisinone sur d'autres espèces de moustiques vecteurs de maladies. Ces travaux pourraient aboutir à de nouvelles stratégies de lutte intégrée contre les maladies transmises par les moustiques. La nitisinone bloque l'enzyme HPPD chez les moustiques, essentielle pour digérer le sang. Sans cette enzyme, les moustiques ne peuvent pas métaboliser leur repas sanguin, ce qui entraîne leur mort. Ce mécanisme diffère de celui des insecticides traditionnels, qui ciblent généralement le système nerveux des insectes. L'action spécifique de la nitisinone sur les moustiques suceurs de sang en fait une option ciblée et potentiellement moins nocive pour les autres espèces. Cette spécificité réduit également le

risque de développer une résistance chez les moustiques, un problème majeur avec les insecticides actuels. La persistance de la nitisinone dans le sang humain prolonge son effet létal sur les moustiques, offrant une protection durable après une seule dose. Cette caractéristique est particulièrement avantageuse dans les zones où les moustiques sont endémiques et où les traitements répétés sont nécessaires. Parmi les options envisagées par les chercheurs : administrer ce médicament autrement qu'en passant par les humains. Soit via les animaux que les moustiques piquent aussi, ou encore via les plantes, comme insecticides dans des sacs mélangés à du pollen. De même, dans certaines régions, le médicament, associé aux vaccins, pourrait s'avérer efficace.

A.B

FAVORISÉE PAR LA BAISSSE DE LA VACCINATION

La rougeole fait des victimes aux États-Unis et en Europe

L'épidémie de rougeole continue de se propager aux États-Unis. Jeudi 3 avril, une enfant de 8 ans, est décédée au Texas. Elle n'était pas vaccinée et était traitée pour des complications, a indiqué un porte-parole de l'hôpital. Début février, une enfant de 6 ans, a également succombé à la maladie. Elle aussi vivait au Texas, particulièrement touché par cette épidémie, selon les données sanitaires états-uniennes : l'État ayant recensé une forte augmentation du nombre de cas et d'hospitalisations. Dans le pays, la rougeole circule dans plusieurs foyers et touche, notamment,

des communautés non-vaccinées. Le 6 mars, c'est un adulte originaire du Nouveau-Mexique qui est mort après avoir contracté la rougeole. Si cette maladie était considérée comme éliminée des États-Unis depuis 2000, le pays a recensé, en 2025, quelque 607 cas dans 21 États, soit plus du double du nombre de cas durant l'année passée. Causede par un virus qui est en suspension dans l'air et qui se propage facilement, la rougeole se propage lorsqu'une personne infectée respire, éternue ou tousse. La maladie est généralement contractée par une personne ayant voyagé à

l'étranger. Cependant, une épidémie peut être évitée grâce aux vaccins. Pour ce faire, il faut que le taux de vaccination soit supérieur à 95 % pour que "l'immunité collective" puisse fonctionner. Devant la gravité de la situation, Robert Kennedy Jr., antivax assumé et nommé ministre de la Santé par Donald Trump, a retourné sa veste en assurant que "le vaccin est le moyen le plus efficace de prévenir la propagation de la rougeole". Dans le monde, on estime que 10,3 millions de personnes ont contracté la rougeole en 2023 et que 107 500 d'entre elles sont décédées.

LES NOUVEAUX DROITS DE DOUANES AMÉRICAINS

Les bourses chutent

Les droits de douane américains sur les produits importés sont entrés en vigueur mercredi. La Chine est particulièrement touchée avec des tarifs douaniers cumulés qui atteignent 104%. L'Union européenne planche sur une riposte face à cette guerre commerciale.

Le président des Etats-Unis Donald Trump impose depuis mercredi matin à des dizaines de partenaires commerciaux une nouvelle salve de droits de douane à l'importation. Une situation qui secoue à nouveau des marchés financiers déjà ébranlés par la guerre commerciale déclenchée par le président américain.

La Chine est notamment visée par des droits de douane de 104% après que les Etats-Unis ont annoncé mardi des droits de douane additionnels de 50% sur les importations chinoises. Donald Trump a presque doublé les droits de douane sur les produits en provenance de Chine, déjà taxés à 54%, après que le gouvernement chinois a fait savoir mardi qu'il ne céderait pas face au "chantage" de la Maison blanche.

Le locataire de la Maison blanche avait menacé lundi d'imposer des droits de douane additionnels de 50% à la Chine si Pékin ne renonce pas aux surtaxes de 34% sur les produits américains importés. Ces surtaxes sont équivalentes à celles annoncées la semaine dernière par Donald Trump, qui a par ailleurs accusé mardi Pékin de manipuler sa monnaie pour compenser les surtaxes à son encontre.

Les principaux dirigeants chinois devaient se réunir dès mercredi pour discuter de mesures visant à stimuler l'économie de la deuxième économie mondiale et à stabiliser les marchés financiers alors que la guerre commerciale s'intensifie, ont rapporté des sources proches du dossier.



L'ordre qui régnait depuis des décennies sur le commerce international a été bouleversé par les droits de douane décidés par Donald Trump, ce qui fait craindre une récession économique mondiale et a provoqué une chute des marchés mondiaux.

Le S&P a clôturé mardi sous le seuil des 5.000 points pour la première fois depuis près d'un an et se trouve à près de 19% de son record de clôture du 19 février dernier. Les entreprises du S&P 500 ont perdu 5.800 milliards de dollars de valorisation boursière depuis que Donald Trump a dévoilé ses droits de douane mercredi dernier, ce qui représente la plus forte perte en quatre jours depuis la création de l'indice dans les années 1950.

En Asie, les marchés se sont retournés à la baisse mercredi, le Nikkei clôturant sur une perte de 3,93% alors que le won sud-coréen a atteint un plus bas de plus de 16 ans. À Taïwan, confronté à des droits de douane américains de 32%, l'indice boursier de référence a clôturé mercredi en baisse de 5,8%, atteignant

son niveau le plus bas depuis près de 15 mois et ajoutant aux pertes considérables des deux séances précédentes.

En Europe, les principales Bourses, qui avaient quelque peu rebondi mardi, ont ouvert en forte baisse mercredi. Le CAC 40 parisien lâche 2,68%, l'indice paneuropéen Stoxx 600 abandonne 2,74%.

Le président américain a envoyé des signaux contradictoires aux investisseurs quant à la pérennité des droits de douane, disant qu'ils étaient "permanents" mais se vantant également de faire pression sur d'autres dirigeants pour qu'ils réclament des négociations.

"Beaucoup de pays veulent conclure des accords", a déclaré Donald Trump lors d'un événement organisé mardi après-midi à la Maison blanche. Il a plus tard dit s'attendre à ce que la Chine cherche également à conclure un accord.

L'administration américaine a organisé des entretiens avec la Corée du Sud et le Japon, deux proches alliés et principaux partenaires com-

merciaux des Etats-Unis. La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, doit quant à elle se rendre aux Etats-Unis la semaine prochaine.

Le vice-Premier ministre du Vietnam, pays confronté à des droits de douane parmi les plus élevés, devait s'entretenir avec le secrétaire américain au Trésor Scott Bessent mercredi.

Dans l'UE, les Vingt-Sept devaient voter mercredi sur une première série de contre-mesures aux droits de douane de 25% que Washington applique depuis le 12 mars sur les secteurs de l'acier et de l'aluminium.

Les économistes ont averti que les consommateurs américains risquaient d'être confrontés à une hausse des prix de tous les produits en raison de la guerre commerciale.

Les effets des droits de douane ne se feront peut-être pas sentir avant un certain temps, car les marchandises déjà en transit à minuit seront exemptées des nouvelles taxes à condition qu'elles arrivent aux Etats-Unis avant le 27 mai.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

L'effondrement d'une discothèque fait au moins 98 morts

Au moins 98 personnes ont été tuées et plus de 150 autres ont été blessées dans l'effondrement, dans la nuit lundi 7 à mardi 8 avril, à Saint-Domingue (République dominicaine), du toit d'une discothèque où se produisait la star du merengue Rubby Pérez. Les médias estiment qu'entre 500 et 1 000 personnes se trouvaient au Jet Set, établissement prisé des noctambules et fréquenté par des célébrités. Si les autorités n'ont pas communiqué le nombre de disparus, il n'y a guère d'espoir de retrouver des personnes vivantes alors que le bilan ne cesse de s'alourdir, vingt-quatre heures après l'accident, l'un des pires de l'histoire de la République dominicaine. Des centaines de sauveteurs étaient toujours à pied d'œuvre dans la nuit de mardi à mercredi, aidés de puissants projecteurs, de groupes électrogènes et d'une grue. Les images aériennes montrent un trou béant à la place du toit de l'établissement. Dans un communiqué, la discothèque assure "collaborer de manière totale et transparente avec les autorités pour (...) clarifier ce qui s'est passé". Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, on peut voir le toit s'effondrer pendant que le chanteur Rubby Pérez était sur scène. Le sort de la star du merengue a longtemps été incertain. Sa fille Zulinka Perez avait annoncé que son père était vivant sous les décombres, mais son manager a finalement confirmé le décès à l'âge de 69 ans de celui qui était surnommé "la voix la plus aiguë du merengue". Le Jet Set organise un concert tous les lundis. Plusieurs personnalités figurent aussi parmi les victimes, telles que la gouverneure de la province de Monte Cristi Nelsy Cruz ou les ex-joueurs de baseball Tony Blanco et Octavio Dotel. Le président Luis Abinader s'est rendu sur place dans la matinée et a décrété trois jours de deuil national en hommage aux victimes de la "tragédie".

CHINE

Un incendie dans une maison de retraite fait au moins 20 morts

Le bilan officiel était de 20 morts à 3 heures ce matin. "D'autres patients âgés de l'établissement ont été transférés dans des hôpitaux voisins pour des examens et des soins", a ajouté l'agence officielle Chine nouvelle. Vingt personnes ont été tuées dans l'incendie d'un établissement pour personnes âgées dans le nord de la Chine, a annoncé ce mercredi 9 avril l'agence officielle Chine nouvelle.

Le feu a démarré vers 21 heures mardi soir (13 heure GMT) dans un établissement pour personnes âgées du comté de Linghua dans la province du Hebei (nord), à environ 180 kilomètres de Pékin. Le bilan officiel était de 20 morts à 3 heures ce matin. "D'autres patients âgés de l'établissement ont été transférés dans des hôpitaux voisins pour des examens et des soins", a ajouté l'agence. Les causes du départ de feu font l'objet d'une enquête, selon Chine nouvelle.

ALLEMAGNE

Vers un accord pour la formation d'un nouveau gouvernement

Les conservateurs du chancelier désigné, Friedrich Merz, sont proches d'un accord avec le centre-gauche pour former un nouveau gouvernement de coalition en Allemagne, ont indiqué mardi des participants aux pourparlers, évoquant une conclusion possible cette semaine. Depuis sa victoire aux élections législatives du 23 février, le bloc conservateur

CDU/CSU de Friedrich Merz est en discussion avec le parti social-démocrate (SPD) du chancelier sortant Olaf Scholz pour former un nouvel exécutif d'ici la fin d'avril ou début mai. « Nous faisons globalement de bons progrès, nous avons pu surmonter de nombreux obstacles », a déclaré mardi Thorsten Frei député de la CDU. Une négociatrice du

SPD, Manuela Schwesig, cheffe du gouvernement de la région Mecklembourg-Poméranie-Occidentale (est), a dit espérer « que nous pourrions conclure d'ici la fin de la semaine ». Le gouvernement de coalition tripartite de Scholz s'était effondré début novembre en raison de différends budgétaires entre son parti, les Verts et les libéraux du FDP.

OUGANDA

Arrivée de plus de 41000 réfugiés congolais depuis janvier

Plus de 41000 Congolais ayant fui les violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) se sont réfugiés en Ouganda depuis janvier, a indiqué mardi le représentant du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) en Ouganda, Matthew Crentsil.

« Depuis janvier, plus de 41000 Congolais ont trouvé refuge en Ouganda, portant le nombre total de Congolais à près

de 600000 dans le pays », a précisé M. Crentsil dans un communiqué, ajoutant que qu'environ 70000 réfugiés soudanais y ont également fui la guerre civile qui ravage leur pays depuis deux ans. Avec au moins 600 arrivées quotidiennes ces deux dernières semaines, le système d'accueil est surchargé, et en même temps mis à rude épreuve par la réduction de l'aide américaine, a-t-il

souligné. L'Ouganda, qui accueille selon l'ONU 1,8 million de réfugiés, partage une frontière avec la RDC, pays où le groupe rebelle M23 s'est emparé fin janvier des deux principales villes de l'est, Goma et Bukavu.

Le mois dernier, le HCR a indiqué que plus de 100000 personnes avaient fui les violences en RDC vers les pays voisins.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB pour réduire l'écart avec le MCA

Marouane A.

Le dauphin de la Ligue 1 Mobilis, le CR Belouizdad, tentera de réduire l'écart qui le sépare du leader, le MC Alger, dont le match comptant pour la 22e journée face à son rival et voisin l'USMA, est reporté à une date ultérieure, en raison de la participation des deux formations aux compétitions africaines. Ainsi, le Chabab qui se déplace à Béchar pour y affronter la JS Saoura, essaiera de revenir avec un résultat probant qui lui permettra de rester dans la course pour le titre.

Toutefois, les poulains de Ramovic auront vraiment la tâche très dure face à un adversaire qui n'a pas pour habitude de laisser filer les points à domicile et qui fera tout donc pour continuer dans cette logique et prendre les points du succès.

Cette journée qui s'étalera sur quatre jours, proposera aussi des rencontres palpitantes que ce soit entre les équipes qui évoluent pour des places qualificatives à une compétition africaine, ou pour ceux qui jouent



pour éviter la relégation en Ligue 2. La JS Kabylie qui était revenu avec le succès de son déplacement, los de la dernière journée à Khenchela, fera tout ce qui est en son possible pour aligner une autre victoire à domicile au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, face à la lanterne rouge, l'US Biskra. Cela devrait être dans les cordes des

poulains de l'Allemand Zinbauer surtout que les gars de la ville des Zibans vivent une situation difficile et auront du mal à revenir avec un bon résultat de cette sortie. Le Paradou AC qui est à la 5e place du classement général aura fort à faire en donnant la réplique au MC El Bayadh qui revient fort ces derniers temps et qui vise aussi

une place honorable au classement général. L'ASO Chlef qui évoluera à domicile au stade Chahid Boumezrag accueillera l'ES Sétif, avec l'espoir de l'emporter pour réussir à se repositionner au classement, alors que les Sétifiens visent aussi un résultat positif pour ne pas sombrer encore plus. Enfin, le CS Constantine qui enregistre un recul se doit de l'emporter chez lui, lundi, face au MC Oran pour garder ses chances de jouer une place dans le trio de tête.

RUDE BATAILLE EN BAS DU TABLEAU

Par ailleurs, la bataille sera rude en bas du tableau avec des confrontations très prometteuses. Cela sera le cas de ce match entre l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou. Les Mostaganémois qui restent menacés de purgatoire se doivent de se ressaisir, sachant que ce match se joue à domicile et devant leurs fans. En face, il y aura une équipe de l'OA qui a soif de succès, elle qui a traversé une étape très pénible et qui reste sans succès depuis au moins

quatre matchs. Les Olympiens sont décidés à sortir de cette situation, surtout qu'ils se sont bien préparés lors de cette trêve d'un mois, avec un stage tenu à Oran et qui a été couronné de succès, surtout que les joueurs se sont ressourcés et ont beaucoup travaillé avec le staff technique. Enfin, l'autre choc entre reléguables entre le NC Magra et l'USM Khenchela devrait être aussi disputé. Les gars de Magra devraient logiquement l'emporter, mais tout reste possible en football, et les Khenchelis sont aussi décidés à sortir de la zone rouge.

M. A.

LE PROGRAMME :

Jeudi 10 avril :

JSS-CRB (19h)

ESM-OA (19h)

Vendredi 11 avril :

ASO-ESS (16h)

PAC-MCEB (17h)

Samedi 12 Avril :

NCM-USMK (16h)

JSK-USB (17h)

Lundi 14 avril :

CSC-MCO (18h)

Match reporté :

MCA-USMA

ARABIE SAOUDITE

Benrahma s'illustre à nouveau

Saïd Benrahma a réalisé un grand match en étant impliqué dans cinq des sept buts de son équipe NEOM face à Al Batin. Il va régaler le brésilien Carlos Junior sur trois de ses quatre buts avec d'abord une avant dernière passe en retrait (8e), puis un centre tendu de la gauche pour trouver sa tête (23e) et enfin il effectue une louche

dans la surface pour le mettre en condition de marquer (25e). En seconde mi-temps il transforme un penalty après une faute sur le brésilien (75e). Plus globalement il aura régalié durant ce match par son jeu. NEOM s'impose donc 7-2 et compte toujours 10 point d'avance en tête de la D2 saoudienne à six journées de la fin.

EN FUTSAL

Une liste des 16 pour le stage d'avril

L'équipe nationale algérienne de futsal a entamé, dimanche 7 avril 2025, un nouveau stage de préparation au Centre national de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza.

Pour ce rassemblement, le sélectionneur Nouredine Benamrouche a convoqué 16 joueurs, issus du championnat national et de différents clubs évoluant à l'étranger. La première séance d'entraînement s'est

déroulée dimanche soir, en présence de l'ensemble des joueurs convoqués. Le stage se poursuivra jusqu'au 14 avril, avec deux matchs amicaux au programme contre des formations locales de première division, programmés vendredi et samedi au centre de Fouka. Ces rencontres permettront au staff technique d'évaluer l'état de forme des joueurs et d'affiner les aspects tactiques et techniques en vue des prochaines échéances internationales.

EQUIPE NATIONALE FÉMININE U 20

La préparation se poursuit au CTN

La sélection nationale féminine des moins de 20 ans poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa.

Pour cette deuxième journée de stage, le sélectionneur national, Sid Ahmed MOUAZ, a programmé un match d'application avec la participation de l'ensemble des joueuses.

Cette rencontre a permis au staff technique d'évaluer les 26 joueuses locales convoquées pour ce regroupement, inscrit dans le cadre des préparatifs des «Vertes» en vue de la double confrontation face au Sénégal, prévue en septembre prochain.

Ce duel entre dans le cadre du deuxième tour qualificatif à la Coupe du Monde U20 de 2026, qui se déroulera en Pologne. A noter que le stage se poursuivra jusqu'au 10 avril.

BOXE/EQUIPES NATIONALES CADETS-CADETTES

Les staffs techniques installés

Le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Abdelkader Abbas, a procédé mardi à l'installation de la nouvelle composante des staffs techniques des équipes nationales (cadets-cadettes), a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. La cérémonie de l'installation s'est déroulée au niveau du siège de la fédération, en présence des membres de la Direction technique nationale, précise la même source. Le staff technique de l'équipe nationale des cadets sera dirigé par l'entraîneur principal, Réda Aiboud, accompagné de ses adjoints : Yacine Loubar et Nouredine Medjhoud. Quant à la sélection féminine, le staff technique des cadettes est composé de l'entraîneur principal Slimane Bennour, assisté de ses deux adjoints : Youcef Chebbi et Naouel Hellou. La Fédération algérienne de boxe avait également lancé un appel à candidature pour le staff technique des sélections nationales juniors (garçons et filles), espoirs (garçons) et seniors (messieurs et dames).

JS SAOURA

Le gardien de but Djoudar suspendu deux matchs

Le gardien de but de la JS Saoura, Abdennasser Djoudar, a écopé de deux matchs de suspension ferme, pour "pour faute grave", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Le sociétaire de la formation phare de Béchar, a été expulsé dans le temps additionnel (90+e1), lors de la défaite concédée samedi dernier en

déplacement face au MC El-Bayadh (1-0), pour le compte de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Le MC El-Bayadh s'est vu infliger une amende de 800.000 dinars pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (4e infraction)", plus 50.000 dinars pour "mauvaise organisation de la rencontre".

La JS Kabylie et l'USM Khenchela, ont écopé respectivement d'une amende de 60.000 dinars (récidive) et 30.000 dinars, pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes." Enfin, la commission de discipline de la LFP a infligé au MC Oran une amende de 100.000 dinars, pour "mauvais comportement des ramasseurs de balles."

HANDBALL/MONDIAL 2025 (U19 - GARÇONS) TIRAGE AU SORT

L'Algérie dans un groupe difficile

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) a été versée dans la poule C de la 11e édition du Championnat du monde 2025 de la catégorie (6-17 août en Egypte), à l'issue du tirage au sort effectué mardi au Caire.

Le Sept national évoluera aux côtés de l'Espagne (tenant), de la Serbie, et de la Croatie. L'Egypte, pays hôte du tournoi, a hérité de la poule G en compagnie du Japon, de la Corée du Sud et de Bahreïn. De son côté, la Tunisie a été versée dans la poule H avec le

Danemark, les République Tchèque et les Etats Unis, alors que Guinée évoluera dans le groupe D avec l'Islande, le Brésil et l'Arabie saoudite.

Un autre groupe serré sera celui de l'Allemagne, de la Slovaquie, de l'Uruguay et des Iles Féroé, tandis que dans le groupe F, la Norvège et la France s'affronteront, alors que l'Argentine et une équipe qui sera désignée ultérieurement compléteront le groupe.

Le 11e Championnat du monde (U19) de l'IHF se déroulera sur quatre sites

en Egypte entre le 6 et le 17 août : le Cairo Stadium, le Cairo Stadium Hall 2, le Covered New Hall New Administrative Capital, et le New Administrative Capital Olympic City Hall.

Pour rappel, la sélection algérienne (U19) avait validé son ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la cinquième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant la Libye (26-25) en match de classement. La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (34-29).

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Arsenal assomme le Real Madrid

Deux sublimes coups de canon de Declan Rice ont notamment permis aux «Gunners» d'Arsenal de foudroyer le tenant du titre Real Madrid (3-0), au bord de l'élimination en Ligue des champions avant le quarts de finale retour dans huit jours au Bernabeu.

Il faut se méfier de la bête blessée, surtout quand il s'agit du Real et ses 15 étoiles en C1, mais Arsenal a frappé très fort durant la manche aller, porté par ses supporters et un grand Rice. Le milieu de terrain a logé deux magnifiques coups francs (58e, 70e) dans les filets de Thibaut Courtois, avant un nouveau pétard allumé par Mikel Merino (75e, 3-0).

L'Emirates a fait un vacarme de tous les diables au coup de sifflet final, tandis que les visiteurs quittaient la pelouse la tête basse, fauchés par une onzième défaite cette saison. La machine à gagner du Real s'est dérégulée et il faudra une remontada la semaine prochaine, sans Eduardo Camavinga (exclu mardi et suspendu), pour alléger la pression autour de Carlo Ancelotti.

Mikel Arteta a signé un exploit retentissant sur le banc d'Arsenal, malgré les absents (Gabriel Jesus, Kai Havertz...) et la relative inexpérience de son équipe en C1. Les Londoniens n'ont retrouvé la Ligue des champions que l'an dernier, après sept ans d'absence, mais ils ont depuis enchaîné les performances à domicile, où ils sont invincibles en onze matches.

COURTOIS N'A PU RIEN FAIRE

L'Emirates avait mis les petits plats dans les grands avec animation pyrotechnique, tifos rouge et blanc en tribunes, et des supporters plus sonores qu'habituellement, prêts à rugir à la moindre action.

Ils en ont eu l'occasion dès les premières minutes d'une rencontre lancée sur des bases élevées. Les équipes se sont rendues coup sur coup, mais



ceux d'Arsenal étaient plus forts et plus précis.

Pendant longtemps, cependant, le gardien Thibaut Courtois avait enfilé son gilet pare-balles pour son retour à la compétition, après trois matches manqués sur blessure.

Le portier belge a détourné un corner direct de Bukayo Saka (7e), capté une frappe de Thomas Partey en deux temps (13e) et réalisé un double arrêt avant la mi-temps, de la main droite sur une tête de Rice et des deux poings sur la reprise de Gabriel Martinelli qui a suivi (44e). Le Real a longtemps tenu grâce à Courtois et aussi, en partie, grâce à l'absence de «tueur» du côté des Gunners

au poste d'avant-centre, en raison des blessures longue durée de Gabriel Jesus et Kai Havertz.

Les deux centres de Bukayo Saka passés devant le but sans être coupés (37e, 40e) ont illustré ce manque.

L'ailier droit était titulaire pour la première fois en trois mois et demi, et visiblement bien remis de la blessure musculaire qui l'a mis sur le flanc pendant si longtemps. Et c'est lui qui a provoqué la faute, largement évitable, qu'a commise David Alaba sur le coup franc ayant conduit à l'ouverture du score.

Transformer la sentence en but n'avait rien d'évident vu la distance et le gardien

adverse, mais Rice a brossé superbement le coup de pied arrêté pour contourner le mur et glisser le cuir au ras du poteau gauche (58e).

Il a récidivé douze minutes après en logeant le ballon dans la lucarne gauche de Courtois, trop court malgré sa grande taille (70e), avant le coup de grâce asséné par Mikel Merino, milieu reconverti en avant-centre de fortune (75e, 3-0).

Dans le camp d'en face, l'attaque de feu portée par Rodrygo, Vinicius et Kylian Mbappé a fait pschitt. Les deux derniers devront se rattraper au retour s'ils veulent maintenir leur équipe en vie, et leur rêve de Ballon d'or aussi.

«DRAME À LONDRES»

Les médias espagnols abattus

Habitué aux renversements de situation, le Real Madrid s'est offert une nouvelle occasion d'entrer dans l'histoire. Et c'est bien la seule note positive au terme d'une soirée en enfer. Tenant du titre, le club espagnol a totalement coulé sur la pelouse d'Arsenal. Hors du coup et dominés de la tête et des épaules, les hommes de Carlo Ancelotti ont cédé sur deux sublimes coups francs directs de Declan Rice (58e, 70e) et une dernière réalisation par Mikel Merino (75e).

Au-delà du score, la presse espagnole se dit particulièrement inquiète par la manière. Sur son site internet, As compare le Real Madrid à «une passoire largement dépassée» pour expliquer le « naufrage » des Madrilènes à l'Emirates Stadium. «C'était encore une fois un Madrid sans idées claires. Avec un football d'individualités et instable en défense», résume le quotidien. La prestation

collective du Real est également de nature à inquiéter la radio Cope: «L'attitude, le football, les jambes et l'étincelle. C'est ce qui a manqué à Madrid», s'insurge l'un de ses éditorialistes. «Ce qui me surprend le plus, c'est la fragilité mentale de l'équipe», insiste Manolo Lama, l'un des visages de la radio espagnole. La célèbre émission de télévision El Chiringuito souligne de son côté «une débâcle historique» et s'attriste d'avoir vécu «un drame à Londres».

«CE QUI ME SURPREND LE PLUS, C'EST LA FRAGILITÉ MENTALE DE L'ÉQUIPE»

Au-delà de la faillite collective, certaines prestations individuelles font couler beaucoup d'encre chez nos voisins espagnols. «Le Real Madrid vit du talent de ses stars. Mais à l'Emirates Stadium, il

n'y a pas eu de flash», se désole As. Vinicius est particulièrement dans le viseur des médias espagnols. Ce mardi soir, l'attaquant brésilien a livré un match fantomatique: 0 tir cadré, 0 occasion créée, 0 passe clef et 0 dribble réussi. «Il était totalement hors du coup. Des passes qui ne mènent nulle part, des courses inutiles, une attitude défensive nulle... Je ne sais pas où il était toute la soirée, mais pas à l'Emirates Stadium», s'agace un éditorialiste de Marca. «Soudain, Vinicius est devenu mélancolique, une facette jusqu'alors inconnue. A Madrid, il a été beaucoup de choses, sauf un footballeur moyen», insiste As.

Mbappé est quant à lui critiqué pour ses quelques loupés dans la surface (32e, 52e). «Il a raté trop d'occasions», peste As. «Un Mbappé en échec et inefficace. Aussi gris que le maillot qu'il portait», approuve Marca.

L'INTER DISPOSE DU BAYERN MUNICH (2/1)

Martinez et Frattesi à la baguette

L'Inter Milan a pris une petite option pour se hisser dans le dernier carré de la Ligue des champions grâce à sa victoire mardi soir sur la pelouse du Bayern Munich (2-1), grâce à un but de Davide Frattesi en fin de match.

Voilà quasiment quatre ans jour pour jour, le 7 avril 2021, que le Bayern Munich ne s'était plus incliné en Ligue des champions dans son jardin de l'Allianz Arena, où se déroulera la finale de la C1 le 31 mai prochain.

A l'époque, le revers 3-2 contre le Paris SG avait été fatal aux Munichois, qui n'avaient pas pu complètement renverser la situation au match retour au Parc des Princes (victoire 1-0), avec un terminus en quarts de finale.

Mardi soir, devant 75.000 spectateurs, les Intéristes ont fait preuve d'un réalisme tout italien en fin de première et de seconde période, d'abord par Lautaro Martinez puis par Davide Frattesi, qui a mis KO les Munichois à la 88e minute, trois minutes après l'égalisation bavaroise par Thomas Müller, qui avait réveillé l'Allianz Arena.

Avant cette fin de rencontre très animée, les Nerazzurri sont sortis en fin de première période de leur moitié de terrain pour ouvrir le score à la 38e minute.

Sur un duel perdu par Michael Olise face à Alessandro Bastoni, les hommes de Simone Inzaghi ont enclenché une action rapide sur le côté gauche, Bastoni trouvant Carlos Augusto, dont le centre parfait est arrivé sur Marcus Thuram, placé entre les défenseurs centraux munichois Eric Dier et Kim Min-jae.

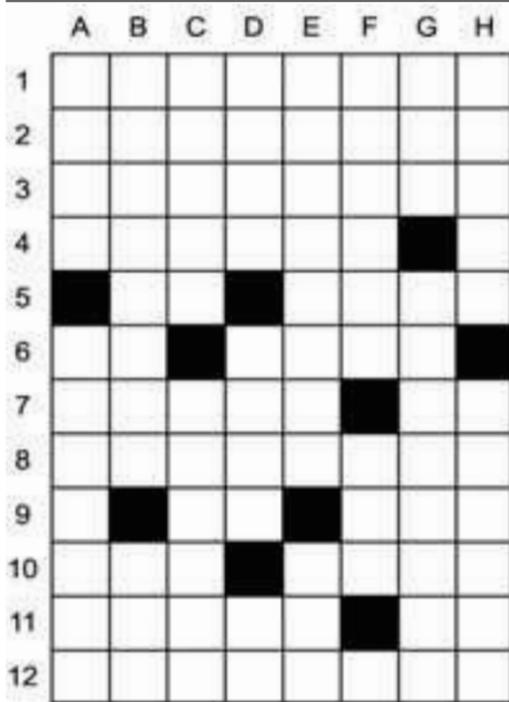
A la limite du hors-jeu, l'international français a servi en pivot l'Argentin Lautaro Martinez, qui a ouvert le score d'une superbe reprise instantanée de l'extérieur du pied droit venue se loger sous la transversale de Jonas Urbig.

THOMAS MÜLLER MARQUE

Cette ouverture du score est intervenue contre le cours du jeu, car les hommes de Vincent Kompany avaient dominé les débats lors de la première demi-heure, avec un Olise insaisissable.

A la 26e minute, le vice-champion olympique français a passé toute la défense interiste en revue en profitant d'une erreur de relance de Benjamin Pavard. Olise a ensuite parfaitement décalé pour Harry Kane, qui a trouvé l'extérieur du poteau gauche de Yann Sommer. Le gardien de l'Inter, passé par le Bayern de janvier à juillet 2023, a été mis à contribution à plusieurs reprises en première période, notamment face à Raphaël Guerreiro, parfaitement lancé dans la surface par Olise. Devant au score, les coéquipiers de Lautaro Martinez n'ont plus tenté grand-chose en seconde période, subissant les assauts successifs du Bayern. Kompany a tenté d'apporter de la fraîcheur avec les entrées en jeu de Serge Gnabry, Sacha Boey et Thomas Müller, accompagné d'un grondeur de l'Allianz Arena. Et ça a failli payer puisque Müller, dont le Bayern a refusé de prolonger le contrat au-delà de la Coupe du monde des clubs (15 juin-13 juillet), a égalisé à la 85e minute en embuscade au second poteau sur un centre de Konrad Laimer. C'était sans compter sur une dernière contre-attaque milanaise fatale aux Munichois.

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Élégant. Reçue à un concours.
 - B. Grogne comme un chat. Anti-blocage des roues.
 - C. Vieux téléphone urbain. Gages de ravisseur.
 - D. Discipline du fitness. Entrera en possession. Expression d'une jeune volonté.
 - E. Une île des Canaries. Indique une nouvelle répétition.
 - F. Ils vont avec les uns. Sigle d'hôpital.
 - G. Qui est bon à changer. Comme une compagnie d'aviation.
 - H. Il peut accompagner la tortilla. Barbares.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Objets de verre sur la table.
 - 2. Dont on ne peut être fier.
 - 3. Déclencher une procédure.
 - 4. Friser sur la tête.
 - 5. Il devient plus cher quand il est massif. Roues de poules.
 - 6. Il commence par des vœux. À l'abri du besoin.
 - 7. C'est la taule. Racing-Club.
 - 8. Diminuer de taille.
 - 9. Deux voyelles pour un fleuve. Mot de doute.
 - 10. Drôle de numéro. Argent familial.
 - 11. Bois noir. Phase de la Lune.
 - 12. Tels des bois défrichés.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | |
|---|--------------------------------|--|--|---|--------------------------------------|
| PAS PRIMAIRE RECONSIDÉRER LA QUESTION | CONSACRE DIALECTE RURAL | APPÂT ACCROCHÉ À L'HAMEÇON CITÉ DU 06 | MÉDECIN SPÉCIALISÉ ARNAQUÉE | C'EST VOTRE DERNIER MOT ? ABUS D'AUTRUI ESPRIT DE L'ÊTRE HUMAIN | COTTE À L'ATELIER DÉCORATIVE |
| EXTRÊMEMENT CHAUD | VASE DÉCORATIF | EST MOINS RICHE QUE UNE BONNE CARTE | QUI N'EST DONC PLUS EN VIE | IL EST PLUTÔT BEAU PARLEUR | À MOI DIX DE LA FIN |
| ÉCRITE BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE | OISEAUX VOISINS DE LA PERDRIX | C'EST LUI LE MEILLEUR LADY DÉFLINTE | ÉQUIPE SPORTIVE BRAMA | CONSEILLER AVISÉ CONTESTANT | HABIT DE RANI FIT UNE POUSSÉ |
| COUVRIR DE TENDRES CARESSES INCOMPARABLE RÂPEUX EN BOUCHE | CONSEILLER AVISÉ CONTESTANT | HABIT DE RANI FIT UNE POUSSÉ | ELLES SONT FIXES OU PARALLÈLES LEVER LES PATTES ARRIÈRE DIRECTION DONNÉE | ALLER-RETOUR EN DEUX LETTRES INGURGITE | REVOLTE ENFANTINE PLATINE AU LABO |
| GÂCHEUR DE MORTIER JURON FAMILIER | ARRIVE À LA MATERNITÉ | TRIBUNES DES ORATEURS | | | |



SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | 1 | | | 2 | | 8 | |
| | | | 3 | | 8 | 1 | | |
| 9 | 2 | | | 7 | | 3 | | 6 |
| | | 3 | 9 | 4 | | 2 | 1 | |
| | | 4 | | | 5 | 6 | 3 | |
| | | 6 | 1 | 8 | | 5 | 7 | |
| 1 | 6 | | | 3 | | 7 | | 5 |
| | | | 2 | | 9 | 8 | | |
| 5 | | 2 | | | 7 | | 4 | |

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANCIEN ASPERGE AVANCÉE AVISÉ BEBÉ CARRIER CREPI CUTI DENTAIRE ELFE
 EXTREMITÉ FAIBLESSE HISTOIRE HOTEL IMAGIER LIVRÉE MERULE PALET
 PLACENTA PORCELET RAMBARDE SMOG TALON TAPER TARGETTE TETANIE
 TRIPOTÉE TROU

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | F | L | E | P | H | C | R | E | P | I | L |
| D | E | A | R | X | O | A | G | L | T | I | E |
| R | E | T | I | R | T | R | O | U | V | T | I |
| A | C | N | O | B | E | R | C | R | T | G | N |
| B | N | E | T | P | L | I | E | E | O | O | A |
| M | A | C | S | A | I | E | G | M | L | V | T |
| A | V | A | I | L | I | R | S | A | I | E | E |
| R | A | L | H | E | A | R | T | S | M | T | T |
| R | E | P | A | T | N | B | E | B | E | I | E |

UNE CONSÉCRATION POUR CE PLAT DE PAUVRES

La Karantita élue meilleure street food mondiale

C'est une tranche chaude, onctueuse, dorée sur les bords, au cœur tremblant, relevée d'un soupçon de cumin et d'une larme de harissa. Elle se mange debout, au coin d'une rue, ou serrée dans un pain, brûlante de simplicité. Elle s'appelle Garantita (ou Karantita, Karentita, Karen, Hami), selon qu'on la nomme à Oran, Alger, Annaba ou ailleurs. Et elle vient d'être sacrée meilleure street food au monde par TasteAtlas, l'encyclopédie en ligne de la gastronomie mondiale. Une consécration symbolique pour ce plat de pauvres devenu ambassadeur d'une cuisine longtemps marginalisée.

Samy Terki

Au classement publié début 2025 par TasteAtlas, la Garantita arrive en tête des dix plats de rue les plus populaires au monde, selon une évaluation croisée mêlant avis de milliers d'internautes, analyses d'experts en nutrition et recherches historiques sur l'origine et l'ancrage des plats dans les traditions locales. Elle devance, dans l'ordre, des poids lourds de la street food internationale : le Guotie (Chine), ravioli grillé à la poêle, le Siomay (Indonésie), bouchée vapeur au poisson, la Birria Tacos ou Tacobirria (Mexique), viande longuement mijotée servie dans une tortilla croustillante trempée dans son propre jus, et la Parotta (Inde), fine galette feuilletée, souvent accompagnée de curry.

Le site TasteAtlas, fondé en 2018 et désormais considéré comme une autorité mondiale dans le domaine du patrimoine culinaire, répertorie plus de 10.000 plats, boissons et ingrédients issus de traditions locales, avec pour objectif déclaré de «préserver les cuisines traditionnelles et de les faire connaître au-delà de leur contexte d'origine». Ce classement, régulièrement mis à jour, ne se contente pas d'établir une hiérarchie des goûts, mais trace une cartographie vivante des cultures à travers leurs recettes populaires.

C'est donc depuis les trottoirs d'Oran, où la Garantita trouve ses racines historiques, que cette galette a conquis le monde. Composée de farine de pois chiches, d'eau, d'huile, d'œufs et d'un mélange d'épices (principalement cumin, sel et



parfois paprika) elle est cuite au four jusqu'à obtention d'une croûte légèrement dorée recouvrant un intérieur fondant. Elle se déguste chaude, souvent enveloppée dans du pain, et constitue un repas complet à elle seule. Plat des ouvriers, des lycéens, des noctambules et des nostalgiques, elle incarne à elle seule un pan de l'âme populaire algérienne.

Fin 2024, TasteAtlas avait déjà classé la cuisine algérienne à la première place du monde arabe et du continent africain, et à la 21e position sur le plan mondial, un bond spectaculaire

porté par une tradition culinaire aussi diverse que méconnue. Parmi les plats qui ont contribué à cette distinction figurent des spécialités ancrées dans le patrimoine de plusieurs régions, la rechta, plat de fête algérois composé de fines nouilles artisanales nappées d'une sauce blanche à la cannelle ; la chekhchoukha des Hauts Plateaux ; les m'hajeb, crêpes farcies aux légumes épicés ; le makroust aux amandes du Constantinois ; la chorba frik ; la h'rira ; le couscous ; le tajine zitoun ; le ham lahrou (ragoût sucré aux fruits secs) ; sans

oublier les douceurs comme le baghrir (crêpe mille trous) ou les khfaf (beignets).

La rechta, en particulier, s'est distinguée dans ce même classement mondial en atteignant la quatrième place sur la liste des 100 meilleurs plats du monde. Plat rituel, servi lors des naissances, mariages ou fêtes religieuses, il se compose d'un bouillon clair et parfumé à la cannelle, garni de pois chiches, de morceaux de poulet, de courgettes et de navets.

Le raffinement de sa simplicité, comme pour la Garantita, repose sur un savoir-faire artisanal

transmis de génération en génération. La cuisine algérienne, longtemps absente des radars de la gastronomie internationale, impose désormais ses marqueurs identitaires dans le concert des traditions mondiales. Et c'est, ironie du sort, un plat sans prétention, inventé dans les fourneaux populaires d'Oran et consommé à même les trottoirs, qui ouvre cette brèche. Une revanche tranquille, sans lustrine ni étoile, mais avec ce goût chaud et persistant du cumin qui colle au souvenir comme à la mémoire collective. **S. T.**

FESTIVAL SYMPHONIQUE D'ALGER

Une ode pour Ghaza

Le rideau se lèvera le 17 avril prochain sur la 14e édition du Festival international de musique symphonique d'Alger, qui investira jusqu'au 23 avril la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh. L'événement, devenu un rendez-vous incontournable du calendrier culturel algérien, réunira cette année 300 musiciens issus de 17 pays, venus célébrer la diversité des expressions orchestrales et l'universalité du langage musical.

Lors d'une conférence de presse organisée ce lundi à l'Opéra, le commissaire du festival, Abdelkader Bouazzara, a présenté les contours d'une édition placée sous le signe du dialogue interculturel et de la solidarité artistique. 17 nations seront représentées : Algérie, Égypte, Mexique, France, Danemark, Afrique du Sud, République de Corée, Japon, Allemagne, République tchèque, Tunisie, Pologne, Syrie, Russie, Autriche, Italie, et en invité d'honneur, le Venezuela.

Le choix du Venezuela n'a rien d'anodin. «C'est un pays immense musicalement,

avec plus de 1.200.000 musiciens issus d'un système pédagogique unique au monde. J'ai l'immense plaisir d'accueillir 65 d'entre eux, parmi les meilleurs éléments de leur formation orchestrale», a déclaré Bouazzara. Le Venezuela est en effet le berceau du célèbre programme El Sistema, qui, depuis les années 1970, a permis à des centaines de milliers de jeunes, souvent issus de milieux défavorisés, de trouver dans la musique un levier d'émancipation.

Si l'Opéra d'Alger constitue l'épicentre de l'événement, le festival déploiera ses notes au-delà de la capitale. Quatre concerts sont prévus au Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, et un autre à la Maison de la culture de Koléa. À Oran, 400 billets seront proposés à la vente sur les 500 sièges que compte la salle. Les 100 places restantes seront offertes à des étudiants d'écoles de musique et à des membres d'associations musicales locales, comme l'a pré-

cisé Mourad Senouci, directeur du théâtre. À Koléa, la programmation s'inscrit dans une démarche de décentralisation de l'accès à la musique savante. Hiba Djouadi, directrice de la maison de la culture, s'est dite «fière d'honorer l'histoire mélomane de Koléa par un concert de musique symphonique». Une première dans une ville où le patrimoine musical a longtemps vibré entre patrimoine andalou et aspirations modernes. La soirée inaugurale, dirigée par un trio de chefs d'orchestre aux trajectoires complémentaires, Lotfi Saïdi, directeur musical permanent de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, la cheffe franco-algérienne Zahia Ziouani et le Vénézuélien Enluis Montes Olivar, sera chargée d'un contenu symbolique fort.

Au programme, l'interprétation de la pièce mythique «Zahrat El Madain», composée par les frères Rahbani et popularisée par Fayrouz, dédiée cette fois en hommage à la bande de Ghaza,

ravagée par les attaques de l'armée israélienne. Un geste artistique fort en résonance avec la brutalité du contexte géopolitique actuel, que Saïdi décrit comme «un cri de solidarité à travers la beauté et l'humanité de la musique».

En parallèle des concerts, le festival proposera des Master classes animées par les artistes invités, ouvertes aux étudiants des écoles de musique de toutes les wilayas. Ces ateliers de transmission offriront un espace privilégié d'échange et de formation, dans un esprit de compagnonnage artistique et de dialogue pédagogique. Le budget de cette édition s'élève à 40 millions de dinars. Une enveloppe maîtrisée qui permet néanmoins une programmation ambitieuse répartie sur sept soirées consécutives, à partir de 18h30 chaque jour.

Chaque concert sera l'occasion d'une rencontre singulière entre les œuvres du répertoire classique et les particularités culturelles de chaque délégation. **S. T.**

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

| | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR 05:43 | DOHR 12:59 | ASR 16:16 | MAGHREB 18:51 | ISHA 20:15 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

UN TERRORISTE SE REND AUX AUTORITÉS MILITAIRES DE BORDJ BADJI MOKHTAR

Dans un communiqué publié hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) a dévoilé le bilan opérationnel des unités de l'ANP pour la période allant du 02 au 08 avril 2025. Ainsi, en matière de lutte antiterroriste, le MDN a annoncé la reddition du terroriste Ben Ali Boubaker alias Abou Bakr, qui s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar au niveau de la sixième région militaire. Le terroriste s'est rendu en posses-

sion d'un fusil d'assaut de type kalachnikov, des munitions et d'autres objets. Toujours dans le cadre de la lutte antiterroriste, le MDN a annoncé l'arrestation de 09 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations menées à travers plusieurs wilayas du pays. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détache-

ments combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 37 narcotrafiants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 1 quintal et 65 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc », alors que « 57,42 kg de cocaïne et 810 220 comprimés psychotropes ont été saisis ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 10 AVRIL 2025 // N°1048 // PRIX 20 DA

Attaf reçu par le président tunisien Kaïs Saïed

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a été reçu, hier, à Tunis, par le président tunisien Kaïs Saïed, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

Lors de l'audience, le ministre a transmis « les salutations du président de la République à son frère, le président Kaïs Saïed, ainsi que ses vœux au peuple tunisien frère, à l'occasion de la commémoration par la Tunisie de la fête des Martyrs », précise le communiqué. Pour sa part, le Président Kaïs Saïed "a chargé le ministre d'État de transmettre ses salutations et ses remerciements au Président Abdelmadjid Tebboune, rappelant la complémentarité des efforts de résistance au colonialisme dans les deux pays et les différentes pages d'entraide et de cohésion entre les deux peuples frères, lesquelles reflètent leur communauté de destin", selon la



même source. M. Attaf a également "transmis un message au président de la République au président Kaïs Saïed

concernant le développement des relations algéro-tunisiennes", lui faisant part de "la satisfaction du président Abdelmadjid Tebboune quant au haut niveau de coordination et de coopération bilatérale atteint entre les deux pays". L'audience a aussi été "l'occasion de procéder à un échange de vues sur la situation internationale et régionale, notamment les derniers développements de la question palestinienne marqués par des menaces existentielles visant à saper les efforts d'établissement d'un État palestinien souverain et indépendant, en tant que solution juste et définitive du conflit israélo-palestinien", conclut le communiqué.

14 000 PROJETS EN PHASE DE RÉALISATION

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) établit à plus de 14 000, le nombre de projets d'investissement, dont une grosse partie est en phase de réalisation effective. Son directeur général, Omar Rekkache, qui s'exprimait hier sur les ondes de la radio nationale, souligne que le cadre institutionnel régissant l'investissement se renforce dans le cadre d'une vision claire et des réformes mises en œuvre pour améliorer le climat de l'investissement dans le pays, axant sur la moralisation de la vie publique dans le domaine de l'investissement, notamment à travers le renforcement de la transparence et le développement de la numérisation. Il a annoncé que l'AAPI a programmé, dès la semaine prochaine, des visites au niveau de nombreux projets réellement concrétisés sur le terrain, des projets ayant franchi des étapes avancées, après avoir obtenu les documents d'octroi de concessions et les autorisations nécessaires.

GENDARMERIE NATIONALE

PLUS DE 3 QUINTAUX DE VIANDE ROUGE IMPROPRE À LA CONSOMMATION SAISIS

Les éléments de la gendarmerie nationale ont réussi à saisir plus de 3 quintaux de viande rouge impropre à la consommation dans la commune de Tazmalt, wilaya de Béjaïa, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la gendarmerie nationale de Béjaïa. Les faits se sont déroulés à la suite de l'intervention des éléments de la 3^e brigade de la sécurité routière de la gendarmerie nationale de Tazmalt, qui effectuaient une mission au niveau de l'autoroute Est-Ouest, précisément à l'échangeur de la commune de Boudjellil. Ils ont intercepté un camion frigorifique de marque Kia. Ce dernier était immatriculé dans la wilaya d'Alger, conduit par un homme âgé de 37 ans, originaire de la même wilaya. Après vérification des documents et fouille du camion, 391 kg de viande rouge impropre à la consommation ont été découverts, dégageant une forte odeur de « putréfaction ». Le conducteur a été arrêté, puis le camion a été conduit au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. Un vétérinaire relevant de la subdivision agricole de la commune de Tazmalt a été appelé pour constater que la viande saisie était impropre à la consommation et a ordonné sa destruction. Un dossier a été établi et transmis aux autorités judiciaires compétentes.

Idir M.

Marouane A.

DÉCÈS DU LIEUTENANT-COLONEL DJOULEM LAKHDAR

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLENCES

Le président Tebboune a présenté, hier, ses sincères condoléances suite au décès du lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'État-major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4^e Région militaire. « Suite au décès du Lieutenant-colonel Djoulem Lakhdar, Chef d'État-major d'un bataillon d'infanterie relevant du secteur militaire d'El Oued en 4^e Région militaire, survenu hier, et en cette douloureuse épreuve, Abdelmadjid Tebboune, président de la République, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à tous les éléments de l'ANP, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/ORLANDO PIRATES MCA (0-0)

LE «DOYEN » TOMBE LES ARMES À LA MAIN

Le Mouloudia d'Alger a été éliminé hier soir des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, après s'être contenté d'un nul vierge au stade Pirates Stadium de Johannesburg, sachant qu'il avait perdu à l'aller à Alger sur le score d'un but à zéro, face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates. La première mi-temps a vu la formation du Mouloudia d'Alger sortir de sa zone pour titiller cette équipe sud-africaine d'Orlando Pirates. On verra donc une multitude d'actions menées par l'Ivoirien Banghoura et l'attaquant Zakaria Naïdji, mais qui n'apporteront rien. La défense de la formation locale était, en effet, bien organisée et a anéanti toutes les occasions algériennes. A contrario, la formation sud-africaine préférerait jouer statique en voyant venir les joueurs du MCA et en procédant par contres. Les rares offensives seront menées par le redoutable milieu Mbatta, infatigable. Les joueurs du MCA avaient, eux, demandé un penalty après le fauchage de

l'attaquant Banghoura dans la surface de réparation, mais l'arbitre ne broncha pas. La première mi-temps se terminera donc sur ce score de parité qui n'arrange nullement les poulains de Benyahia, qui se devaient de remonter le score de l'aller après la défaite sur le score de 1 à 0. En seconde période, la possession sera en faveur du Mouloudia avec plus de 60 %, mais cela ne voulait rien dire tant que l'équipe n'arrivait pas à marquer. Voulant apporter du sang neuf à l'équipe, le coach du Mouloudia incorpora Zougrana et Kipré JR, à la place de Naïdji et Tabti, respectivement. Il incorporera aussi Bayazid en lieu et place de Banghoura qui paraissait exténué.

À mesure que le temps passait, la situation devenait difficile pour le «Doyen », surtout que les Sud-Africains défendaient bien. Le souffle des fans du MCA s'est coupé à la 87^e, avec cette tête de Menzela après un centre de Hlaimia qui sera captée par le portier des Orlando

Pirates. Les Sud-Africains avaient ensuite l'occasion de tuer le match dans les temps morts, avec une frappe qui touchera le poteau gauche avant de sortir. Les nerfs à fleur de peau, les joueurs du MCA s'embarberont avec l'arbitre pour demander un autre penalty, après une faute non évidente sur Draoui. La rencontre se termine en fin de compte sur l'élimination du Mouloudia d'Alger, qui est tombée les armes à la main et s'est bien défendue lors de cette manche retour, même s'il aura des regrets par rapport au match aller, où ils n'avaient pas réussi à dominer leur adversaire. Orlando Pirates rencontre la formation égyptienne de Pyramides, alors que la deuxième demi-finale oppose l'ogre égyptien du Ahly à l'autre formation sud-africaine, Mamelodi Sundowns. Le MCA, lui, devra se concentrer sur le championnat pour tenter de garder son sacre décroché la saison dernière.

